Bulletin
de la
Société française de Philosophie

Sommaire des Séances (Années 1901-1927)

Première Année (1901)[1].

Séance du 7 février 1901 : *Constitution de la Société.*

Séance du 28 mars 1901 : *De la valeur objective des lois physiques.* **Édouard Le Roy**, L. Couturat, J. Hadamard, F. Evellin, A. Darlu, Jules Tannery, L. Brunschvicg, F. Rauh, A. Lalande, E. Halévy, J. Lachelier.

Séance du 2 mai 1901 : *Le parallélisme psychophysique et la métaphysique positive.* **Henri Bergson**, G. Belot, E. Halévy, E. Le Roy, L. Weber, L. Brunschvicg, L. Couturat.

Séance du 23 mai 1901 : *Propositions concernant l'emploi de certains termes philosophiques.* **André Lalande**, G. Belot, M. Bernès, L. Brunschvicg, L. Couturat, A. Darlu, V. Delbos, V. Egger, F. Rauh.

Séance du 27 juin 1901 : *La doctrine politique de la démocratie.* **Henri Michel**, G. Belot, L. Brunschvicg, F. Buisson, A. Darlu, V. Delbos, F. Evellin, A. Lalande, F. Rauh, G. Sorel, J. Tannery, L. Weber.

Deuxième Année (1902).

Séance du 28 novembre 1901 : *L'idée d'être.* **L. Weber**, G. Belot, L. Brunschvicg, L. Couturat, L. Dauriac, F. Evellin, J. Lachelier, F. Rauh.

Séance du 26 décembre 1901 : *L'agrégation de philosophie.* **F. Rauh**, L. Brunschvicg, A. Darlu, J. Lachelier, A. Lalande, G. Lyon, E. Rabier, P. Tannery.

Séance du 30 janvier 1902 : *Discussion sur les éléments chrétiens de la conscience contemporaine.* **A. Darlu**, L. Brunschvicg, V. Egger, B. Jacob, E. Le Roy, H. Michel, F. Rauh, G. Sorel.

Séance du 27 février 1902 : *Sur les rapports de la logique et de la métaphysique de Leibniz.* **L. Couturat**, V. Delbos, L. Brunschvicg, J. Lachelier, E. Halévy, A. Darlu.

Séance du 20 mars 1902 : *Le matérialisme historique.* **G. Sorel**, G. Belot, L. Brunschvicg, L. Couturat, E. Halévy, F. Rauh.

1. Les titres des séances sont en italiques ; le nom de l'auteur de la thèse en caractères gras ; les noms en caractères romains sont ceux des interlocuteurs ou correspondants.

Séance du 24 avril 1902 : *Le luxe*. **G. Belot**, B. Jacob, F. Pécaut, F. Rauh, G. Sorel, G. Tarde.

Séances des 29 mai et 27 juin 1902 : *Constitution d'un vocabulaire philosophique* (Lettre A, fasc. 1 : A à Agir ; fasc. 2 : Agnosticisme à Axiome). **L. Couturat, V. Delbos, A. Lalande**, H. Bergson, M. Bernès, M. Blondel, L. Brunschvicg, J. Chabrier, Ch. Dunan, V. Egger, F. Evellin, Godfernaux, J. Hadamard, Iwanowsky, J. Lachelier, X. Léon, L. Lévy-Bruhl, G. Peano, F. Picavet, F. Rauh, J. Tannery, P. Tannery, C. Webb.

Troisième Année (1903).

Séance du 27 novembre 1902 : *Comte et la métaphysique*. **E. Boutroux**, A. Darlu, Ch. Dunan, F. Evellin, L. Lévy-Bruhl, G. Tarde.

Séance du 18 décembre 1902 : *La place et le caractère de la philosophie dans l'enseignement secondaire*. **G. Belot**, A. Bazaillas, H. Bergson, M. Bernès, L. Brunschvicg, L. Couturat, F. Evellin, J. Hadamard, J. Lachelier, X. Léon, E. Le Roy, F. Rauh, P. Tannery.

Séance du 29 janvier 1903 : *Sur l'apparence objective des perceptions visuelles*. **A. Lalande**, G. Belot, A. Darlu, Ch. Dunan, F. Evellin, E. Halévy, J. Lachelier, G. Lyon, P. Malapert, C. Melinand, F. Rauh, P. Tannery.

Séance du 26 février 1903 : *La notion de liberté morale*. **L. Brunschvicg**, H. Bergson, L. Couturat, A. Darlu, F. Evellin, E. Halévy, J. Lachelier, A. Lalande, E. Le Roy, F. Rauh, P. Tannery.

Séance du 26 mars 1903 : *Valeur de la classification kantienne des jugements en analytiques et synthétiques*. **P. Tannery**, G. Belot, L. Brunschvicg, F. Evellin, E. Halévy, A. Lalande, F. Rauh, J. Tannery.

Séance du 7 mai 1903 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 3 : B à Commutative). Texte et observations de G. Belot, M. Blondel, L. Brunschvicg, G. Dumas, L. Couturat, V. Egger, R. Eucken, J. Guillaume, E. Halévy, C. Hémon, Pierre Janet, J. Lachelier, A. Lalande, P. Malapert, B. Russell, P. Tannery, F. Tönnies, C. Webb.

Séance du 28 mai 1903 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 4 : Comparaison à Cynisme). Textes et observations de G. Belot, M. Bernès, M. Blondel, H. Bouasse, L. Couturat, V. Egger, R. Eucken, J. Lachelier, A. Lalande, P. Lapie, B. Russell, C. Webb.

Séance du 25 juin 1903 : *La philosophie sociale de Cournot*. **G. Tarde**, H. Bergson, F. Evellin, E. Halévy, G. Sorel, P. Tannery.

Quatrième Année (1904).

Séance du 29 octobre 1903 : *La morale comme technique indépendante*. **Fr. Rauh**, G. Belot, A. Darlu, E. Halévy.

Séance du 26 novembre 1903 : *Les moments de la philosophie de Ch. Renouvier*. **Lionel Dauriac**, G. Belot, A. Darlu, O. Hamelin, D. Parodi, P. Tannery, G. Sorel.

Séance du 7 janvier 1904 : *Observations sur la thèse d'une origine exclusivement visuelle de l'étendue*. **A. Darlu** et **J. Lachelier**, E. Chartier, L. Couturat, E. Le Roy, F. Pécaut, P. Tannery, L. Weber, Lettres de M. Blondel, G. Lechalas, A. Leclère, L. Weber ; note de Ch. Appuhn.

Séance du 4 février 1904 : *Sur les origines de la philosophie de Spencer*. **R. Berthelot**, L. Brunschvicg, A. Darlu, E. Halévy, B. Jacob, J. Lachelier, E. Le Roy, P. Tannery, L. Weber.

SÉANCE DU 20 MARS 1904 : *Le centenaire de la mort de Kant.* **V. Delbos** (Sur la *Critique de la faculté de juger*). **L. Couturat** (*Kant et la mathématique moderne*). **E. Boutroux** (*La morale de Kant et le temps présent*).

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1904 : *Idéalisme et positivisme.* **L. Weber**, J. Lachelier, E. Le Roy, P. Tannery.

SÉANCES DES 26 MAI ET 16 JUIN 1904 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 5 : DABITIS à DIDACTIQUE ; fasc. 6 : DIEU à DYSCHROMATOPSIE. Texte et observations de G. Belot, M. Bernès, M. Blondel, L. Brunschvicg, E. Chartier, L. Couturat, V. Delbos, V. Egger, R. Eucken, E. Halévy, Pierre Janet, J. Lachelier, Mrs Chr. Ladd-Franklin, A. Lalande, E. Le Roy, P. Malapert, F. Pécaut, C. Ranzoli, F. Rauh, Th. Ruyssen, G. Sorel, P. Tannery, F. Tönnies, C. Webb.

Cinquième Année (1905).

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1904 : *Sur la théorie kantienne de la liberté.* **V. Delbos**, E. Chartier, J. Lachelier, D. Parodi.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1904 : *Les axiomes de la mécanique et le principe de causalité.* **P. Painlevé**, L. Couturat, E. Le Roy, F. Rauh.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1904 : *Esprit et matière.* **A. Binet**, H. Bergson, A. Darlu, J. Lachelier, F. Pécaut, F. Rauh.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1905 : *Matière et mouvement.* **Lt-Cl Hartmann**, J. Hadamard, P. Painlevé, J. Perrin.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1905 : *L'idée religieuse dans l'enseignement.* **Ch. Appuhn**, G. Belot, M. Blondel, L. Brunschvicg, E. Chartier, A. Darlu, Ch. Dunan, E. Halévy, B. Jacob, G. Lanson, P. Malapert, F. Pécaut.

SÉANCES DES 18 MAI ET 8 JUIN 1905 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 7 : E à ERISTIQUE ; fasc. 8 : ERREUR à EXTRINSÈQUE). Texte et observations de l'abbé Ackermann, G. Belot, E Van Biéma, L. Brunschvicg, L. Couturat, V. Egger, R. Eucken, F. Evellin, E. Goblot, J. Hadamard, E. Halévy, C. Hémon, Iwanowsky, O. Karmin, J. Lachelier, A. Lalande, A. Landry, P. Lapie, P. Malapert, Matignon, F. Mentré, D. Parodi, F. Pécaut, C. Ranzoli, F. Rauh, B. Russell, Th. Ruyssen, F. Simiand, F. Tönnies, C. Webb.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1905 : *Le Darwinisme n'est pas l'Évolutionnisme.* **R. Berthelot**, A. Giard, F. Houssay, A Lalande, F. Pécaut, F. Rauh.

Sixième Année (1906).

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1905 : *Le développement des états mystiques chez sainte Thérèse.* **H. Delacroix**, E. Boutroux, A. Bazaillas, G. Belot, M. Blondel, A. Darlu, E. Halévy, A. Lalande, G. Sorel.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1906 : *De l'idée de vie chez Guyau.* **G. Dwelshauvers**, R. Berthelot, L. Dauriac.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1906 : *Le contenu essentiel des principes de la thermodynamique.* **J. Perrin**, A. Lalande, P. Painlevé, G. Sorel.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1906 : *La détermination du fait moral.* **E. Durkheim**, M. Bernès, M. Blondel, L. Brunschvicg, J. Chabrier, A. Darlu, V. Egger, E. Goblot, B. Jacob, A. Leclère, F. Rauh, L. Weber.

SÉANCE DU 22 MARS 1906 : *La détermination du fait moral* (suite). **E. Durkheim**, L. Brunschvicg, A. Darlu, M. Dunan, B. Jacob, P. Malapert, D. Parodi, F. Rauh, L. Weber.

SÉANCE DU 3 MAI 1906 : *L'évolution interne des états personnels et la constitution progressive du Moi.* **A. Bazaillas**, P. Malapert.

Séance du 31 mai 1906 : *La causalité en histoire*. **Fr. Simiand**, G. Cantecor, P. Lacombe, F. Rauh.

Séance du 21 juin 1906 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 9 : F et G). Texte et observations de G. Belot, M. Blondel, E. Boirac, L. Boisse, L. Brunschvicg, E. Chartier, L. Couturat, G. Darboux, V. Egger, R. Eucken, E. Goblot, C. Hémon, E. Husserl, J. Lachelier, A. Lalande, E. Le Roy, F. Pécaut, C. Ranzoli, B. Russell, J. Tannery, F. Tönnies, E. Van Biéma, C. Webb.

Septième Année (1907).

Séance du 29 novembre 1906 : *Essai de catéchisme moral*. **A. Lalande**, G. Beaulavon, M. Bernès, G. Belot, A. Binet, M. Blondel, L. Brunschvicg, G. Cantecor, P. Desjardins, G. Dwelshauvers, E. Halévy, B. Jacob, H. Lachelier, Le P. L. Laberthonnière, P. Lapie, G. Lechalas, A. Leclère, G. Milhaud, F. Ogereau, D. Parodi, F. Pécaut.

Séance du 27 décembre 1906 : *Démocratie*. **V. Basch**, R. Berthelot, A. Darlu, E. Halévy, J. Lachelier, G. Sorel.

Séance du 31 janvier 1907 : *Sur la nécessité, la finalité et la liberté chez Hegel*. **R. Berthelot**, E. Boutroux, A. Darlu, V. Delbos, M. Drouin.

Séance du 7 mars 1907 : *Lois de constance originelle*. **R. Quinton**, M. Boule, A. Darlu, C. de Launay, H. de Varigny, F. Houssay, A. Lalande.

Séance du 21 mars 1907 : *L'enseignement de la géométrie*. **C. Bourlet**, E. Borel, A. Lalande, Marotte, F. Pécaut, F. Ogereau, G. Sorel.

Séance du 30 mai 1907 : *Les conditions pratiques de la recherche des causes dans le travail historique*. **Ch. Seignobos**, R. Berthelot, G. Bloch, G. Glotz, E. Halévy, P. Lacombe, A. Lalande, J. Perrin, F. Simiand.

Séance du 4 juillet 1907 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 10 : Habitude à Hypothèse). Texte et observations de H. Bergson, E. Blum, L. Boisse, L. Brunschvicg, L. Couturat, V. Delbos, G. Dwelshauvers, V. Egger, R. Eucken, E. Goblot, O. Karmin, J. Lachelier, A. Lalande, F. Mentré, F. Pécaut, F. Rauh, C. Ranzoli, G. Sorel, F. Tönnies, M. Winter, C. Webb.

Huitième Année (1908).

Séance du 28 novembre 1907 : *Enquête sur l'enseignement de la philosophie*. **A. Binet**, G. Beaulavon, G. Belot, H. Bergson, R. Berthelot, E. Borel, L. Brunschvicg, G. Cantecor, F. Challaye, F. Colonna d'Istria, A. Darlu, L. Dauriac, M. Drouin, P. Fauconnet, A. Lalande, J. Tannery.

Séance du 30 décembre 1907 : *Pacifisme et patriotisme*. **Th. Ruyssen**, E. Borel, C. Bouglé, F. Buisson, E. Durkheim, P. d'Estournelles de Constant, E. Halévy, P. Lacombe, D. Parodi, J. Prudhommeaux, F. Rauh.

Séance du 30 janvier 1908 : *Les responsabilités atténuées en matière pénale*. **A. Le Poittevin**, Gilbert-Ballet, G. Belot, Ch. Blondel, E. Garçon, Grasset, J. Lachelier, A. Landry, D. Parodi, F. Pécaut.

Séance du 27 février 1908 : *La crise morale dans les sociétés contemporaines*. **P. Bureau**, G. Belot, A. Darlu, J. Delvolvé, B. Jacob, Le P. L. Laberthonnière, A. Lalande, E. Le Roy, D. Parodi.

Séance du 26 mars 1908 : *La morale positive. Examen de quelques difficultés*. **G. Belot**, A. Bazaillas, A. Darlu, M. Drouin, E. Durkheim, B. Jacob, J. Lachelier, D. Parodi, F. Rauh.

Séance du 28 mai 1908 : *L'inconnu et l'inconscient en histoire*. **Ch. Seignobos**, G. Bloch, C. Bouglé, E. Durkheim, P. Lacombe, A. Lalande, F. Rauh.

Séance du 7 mai 1908 : *La signification du pragmatisme*. **D. Parodi**, R. Ber-

thelot, M. Blondel, C. Bouglé, L. Brunschvicg, J. Hadamard, E. Halévy, Le P. L. Laberthonnière, A. Lalande, E. Le Roy, Th. Ruyssen, G. Sorel, J. Tannery.

Séance du 2 juillet 1908 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 11 : I à Indiscernable). Texte et observations de G. Beaulavon, J. Benrubi, H. Bergson, M. Bernès, R. Berthelot, M. Blondel, L. Boisse, L. Brunschvicg, E. Clunet, L. Couturat, G. Dwelshauvers, V. Egger, R. Eucken, Ch. Guignebert, E. Halévy, A. Fouillée, J. Lachelier, A. Lalande, X. Léon, F. Mentré, F. Pécaut, F. Rauh, F. Tönnies, C. Webb, M. Winter.

Neuvième Année (1909).

Séance du 28 octobre 1908 : *Le troisième Congrès international de philosophie.* **H. Delacroix**, H. Bergson, L. Brunschvicg, L. Couturat, V. Delbos, F. Enriquès, A. Lalande, X. Léon, E. Le Roy, L. Lévy-Bruhl, F. Simiand.

Séance du 19 novembre 1908 : *Science et religion.* **E. Boutroux**, A. Darlu, E. Durkheim, Le P. L. Laberthonnière, J. Lachelier, E. Le Roy.

Séance du 31 décembre 1908 : *Identité et réalité.* **E. Meyerson**, L. Brunschvicg, A. Job, L. Weber.

Séance du 28 janvier 1909 : *La représentation proportionnelle.* **P. Lacombe**, R. Berthelot, C. Bouglé, F. Buisson, A. Darlu, E. Goblot, E. Halévy, La Chesnay, Ch. Seignobos.

Séance du 25 février 1909 : *La liberté du travail.* **P. Bureau**, G. Beaulavon, G. Belot, A. Boissard, Coupat, A. Darlu, Ch. Gide, A. Landry, P. Malapert, F. Ogereau, F. Simiand.

Séance du 1er avril 1909 : *La théorie de la physique chez les physiciens contemporains.* **A. Rey**, P. Langevin, E. Le Roy, J. Perrin, L. Weber.

Séance du 20 mai 1909 : *L'efficacité des doctrines morales.* **J. Delvolvé**, G. Belot, C. Bouglé, E. Durkheim, E. Le Roy, D. Parodi.

Séance du 1er juillet 1909 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 12 : Individu à Kinesthésique). Texte et observations de H. Bergson, M. Bernès, R. Berthelot, M. Blondel, L. Boisse, L. Brunschvicg, L. Couturat, M. Drouin, G. Dwelshauvers, V. Egger, R. Eucken, A. Fouillée, J. Hadamard, E. Husserl, E. Goblot, J. Lachelier, A. Lalande, A. Landry, F. Mentré, G. Milhaud, F. Ogereau, D. Parodi, F. Pécaut, C. Ranzoli, E. Van Biema, M. Winter.

Dixième Année (1910).

Séance du 28 octobre 1909 : *Pour la bibliographie des travaux philosophiques français.* **V. Delbos**, A. Bazaillas, G. Beaulavon, M. Blondel, L. Brunschvicg, L. Dauriac, G. Dwelshauvers, E. Halévy, J. Lachelier, X. Léon, E. Le Roy, Th. Ruyssen.

Séance du 25 novembre 1909 : *L'inconscient dans la vie mentale.* **G. Dwelshauvers**, J.-M. Baldwin, A. Bazaillas, H. Bergson, A. Binet, A. Darlu, A. Lalande, D. Parodi.

Séance du 30 décembre 1909 : *La notion d'égalité sociale.* **D. Parodi**, C. Bouglé, A. Darlu, M. Drouin, E. Durkheim, P. Malapert, J.-H. Rosny.

Séances des 27 janvier et 3 mars 1910 : *Le mouvement brownien.* **J. Perrin**, L. Brunschvicg, L. Couturat, A. Job, A. Lalande, E. Meyerson, G. Milhaud.

Séance du 28 avril 1910 : *Les fonctions de la raison.* **L. Brunschvicg**, G. Belot, E. Chartier, M. Drouin, A. Lalande, D. Parodi, G. Sorel, L. Weber.

Séance du 7 juillet 1910 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 13 : Larges [devoirs] à Métaphysique). Texte et observations de H. Bergson, M. Bernès, R. Berthelot, M. Blondel, L. Boisse, H.-W. Carr, E. Claparède, L. Couturat, A. Darlu,

M. Drouin, Ch. Dunan, G. Dwelshauvers, R. Eucken, A. Fouillée, E. Halévy, C. Hémon, Iwanowsky, J. Lachelier, A. Lalande, X. Léon, F. Mentré, G. Milhaud, E. Meyerson, F. Pécaut, C. Ranzoli, A. Rey, B. Russell, F. Tönnies, C. Webb, M. Winter.

Séance du 21 juillet 1910 : *Bibliographie de la Philosophie française pour l'année 1909.* — I. Philosophie générale et théorie de la connaissance. — II. Philosophie des sciences mathématiques. — III. Philosophie des sciences physiques et chimiques. — IV. Philosophie des sciences biologiques. — V. Philosophie des sciences sociales. — VI. Philosophie religieuse. — VII. Psychologie. — VIII. Esthétique. — IX. Logique. — X. Morale. — XI. Enseignement, éducation, pédagogie. — XII. Histoire de la philosophie. — XIII. Occultisme. — XIV. Congrès. — XV. Nécrologie.

Onzième Année (1911).

Séance du 12 janvier 1911 : *L'étude biologique de la mémoire.* **H. Piéron**, G. Beaulavon, G. Belot, L. Brunschvicg, A. Cresson, H. Delacroix, A. Lalande, L. Lapicque, D. Parodi.

Séance du 28 février 1911 : *L'éducation sexuelle.* **Dr Doleris**, P. Bureau, E. Durkheim, W. Lutoslawski, P. Malapert, D. Parodi.

Séance du 23 mars 1911 : *Le réalisme analytique.* **B. Russell**, R. Berthelot, H. Dufumier, A. Lalande, G. Milhaud.

Séance du 4 mai 1911 : *La science et la religion chez Cournot.* **G. Milhaud**, A. Espinas, F. Mentré, D. Parodi.

Séance du 18 mai 1911 : *Stabilité et mutation.* **F. Le Dantec**, L. Blaringhem.

Séance du 20 juillet 1911 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 14 : Métaphysique à Nous). Texte et observations de G. Beaulavon, M. Bernès, R. Berthelot, M. Blondel, E. Blum, L. Boisse, L. Brunschvicg, E. Claparède, L. Couturat, G. Dwelshauvers, M. Drouin, R. Eucken, A. Fouillée, E. Goblot, O. Karmin, J. Lachelier, A. Lalande, X. Léon, E. Le Roy, G. Mauchaussat, F. Mentré, G. Milhaud, C. Ranzoli, É. van Biéma.

Séances des 27 juillet et 30 novembre 1911 : *Bibliographie de la Philosophie française pour l'année 1910.*

Douzième Année (1912).



Séance du 19 octobre 1911 : *Le temps, l'espace et la causalité dans la physique moderne.* **P. Langevin**, E. Borel, L. Brunschvicg, A. Darlu, E. Le Roy, G. Milhaud, J. Perrin, A. Rey.

Séance du 28 décembre 1911 : *Le problème du miracle.* **E. Le Roy**, M. Blondel, L. Brunschvicg, L. Couturat, Le P. L. Laberthonnière, D. Parodi.

Séance du 25 janvier 1912 : *Sur la structure logique du langage.* **L. Couturat**, H. Delacroix, E. Halévy, E. Huguet, J. Lachelier, A. Lalande, L. Lévy-Bruhl, A. Meillet, D. Parodi, J. Vendryès, J. Weber.

Séance du 20 février 1912 : *La sociologie de Proudhon.* **C. Bouglé**, A. Berthod, H. Bourgin, L. Brunschvicg, G. Guy-Grand, D. Halévy, E. Halévy, H. Lagardelle, G. Séailles.

Séance du 25 avril 1912 : *L'enseignement de la philosophie dans les classes de Mathématiques spéciales.* **E. Le Roy**, Bailly, C. Bouglé, A. Cahen, A. Cresson, M. Drouin, L. Poincaré.

Séance du 11 juillet 1912 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 15 : O à Personnel). Texte et observations de E. Blum, L. Boisse, L. Brunschvicg, H.-W. Carr, E. Claparède, L. Couturat, G. Davy, M. Drouin, R. Eucken, O. Karmin, J. Lache-

lier, A. Lalande, E. Le Roy, F. Mentré, E. Meyerson, G. Milhaud, D. Parodi, C. Ranzoli, Th. Ruyssen, F. Tönnies, J. Webb.

Séance du 5 décembre 1912 : *Bibliographie de la Philosophie française pour l'année 1911.*

Treizième Année (1913).

Séance du 31 octobre 1912 : *L'idée de vérité mathématique.* **L. Brunschvicg**, E. Cahen, H. Dufumier, A. Lalande, E. Le Roy, E. Meyerson, G. Milhaud.

Séance du 29 décembre 1912 : *Les progrès des théories chimiques.* **A. Job**, M. Boll, E. Meyerson.

Séance du 4 février 1913 : *Le problème religieux et la dualité de la nature humaine.* **E. Durkheim**, A. Darlu, H. Delacroix, Le P. L. Laberthonnière, J. Lachelier, E. Le Roy.

Séance du 13 mars 1913 : *Les chevaux savants d'Elberfeld.* **Ed. Claparède**, Dr Beredska, L. Couturat, A. Cresson, A. Darlu, H. Delacroix, G. Dumas, J. Hadamard, A. Lalande, H. Piéron, R. Quinton.

Séance du 29 mai 1913 : *Pour la logique du langage.* **L. Couturat**, R. Berthelot, P. Boyer, F. Brunot, L. Brunschvicg, J. Chabrier, F. Challaye, H. Dufumier, Ch. Dunan, C. Hémon, A. Lalande, A. Leclère, L. Lévy-Bruhl, A. Meillet, D. Parodi, L. Poincaré, F. Roussel.

Séance du 26 juin 1913 : *Vocabulaire philosophique* (fasc. 16 : Personnification à Pyrrhonisme). Texte et observations de F. Abauzit, G. Beaulavon, J. Benrubi, R. Berthelot, M. Blondel, H. Boisse, L. Brunschvicg, M. Calderoni, Ed. Claparède, A. Darlu, H. Delacroix, G. Dwelshauvers, R. Eucken, J. Hadamard, E. Halévy, Le P. L. Laberthonnière, J. Lachelier, A. Lalande, A. Leclère, E. Le Roy, E. Meyerson, D. Parodi, L. Robin, F. Tönnies, C. Webb, Ch. Werner.

Séances des 10 juillet et 27 novembre 1913 : *Bibliographie de la Philosophie française pour l'année 1912.*

Quatorzième Année (1914).

Séance du 2 janvier 1914 : *Une nouvelle position du problème moral.* **J. Wilbois**, C. Bouglé, A. Darlu, E. Durkheim, G. Guy-Grand, D. Parodi, D. Roustan, Th. Ruyssen, L. Weber.

Séances des 29 janvier et 5 février 1914. *Y a-t-il un rythme dans le progrès intellectuel.* **L. Weber**, G. Belot, A. Darlu, A. Leclère, E. Le Roy, E. Meyerson, D. Parodi.

Vocabulaire philosophique (fasc. 17 : Qualification à Rythme). Texte et observations de J. Benrubi, M. Blondel, L. Brunschvicg, H. Boisse, L. Couturat, L. Dauriac, V. Delbos, M. Drouin, G. Dwelshauvers, R. Eucken, E. Goblot, Le P. L. Laberthonnière, J. Lachelier, A. Lalande, A. Landry, E. Leroux, F. Mentré, E. Meyerson, F. Pécaut, C. Webb, C. Ranzoli, L. Weber, M. Winter.

Séance du 19 mars 1914 : *La doctrine cartésienne de la liberté et la théologie.* **E. Gilson**, R. Berthelot, V. Delbos, Le P. L. Laberthonnière, L. Lévy-Bruhl, D. Parodi, M. de Wulf.

Séance du 7 mai 1914 : *Science et politique.* **G. Guy-Grand**, L. Brunschvicg, A. Cresson, M. Drouin, A. Leclère, L. Lévy-Bruhl, D. Parodi.

Séance du 28 mai 1914 : *La notion d'instinct.* **H. Piéron**, A. Cresson, L. Lévy-Bruhl, D. Parodi, E. Rabaud, D. Roustan.

Quinzième et seizième Années (1915 et 1916).

La *Société de Philosophie* n'a pas publié de *Bulletin* au cours de ces années 1915 et 1916.

Dix-septième Année (1917).

La *Société de Philosophie* n'a publié, pour cette année, que les deux numéros ci-dessous.

Vocabulaire philosophique (fasc. 18 : SACRÉ à STYLISER). Texte et observations de Ch. Andler, M. Bernès, M. Blondel, L. Boisse, L. Brunschvicg, H.-W. Carr, Ed. Claparède, E. Durkheim, E. Goblot, E. Halévy, O. Karmin, Le P. L. Laberthonnière, J. Lachelier, A. Lalande, E. Leroux, F. Mentré, L. Robin, E. Van Biema, C. Webb, Ch. Werner.

Vocabulaire philosophique (fasc. 19 : SUBALTERNANT à SYSTÈME). Texte et observations de J.-M. Baldwin, G. Beaulavon, G. Belot, M. Blondel, L. Boisse, L. Brunschvicg, Ed. Claparède, A. Darlu, H. Delacroix, M. Drouin, G. Dumas, J. Hadamard, C. Hémon, Pierre Janet, O. Karmin, A. Lalande, E. Leroux, C. Mélinand, F. Mentré, G. Milhaud, L. Robin, E. Van Biema, C. Webb, Ch. Werner.

Dix-huitième, dix-neuvième et vingtième Années (1918, 1919, 1920).

La *Société de Philosophie* n'a pas publié de *Bulletin* pour les années 1917-1918, 1918-1919, 1919-1920.

Vingt-et-unième Année (1921).

Vocabulaire philosophique (fasc. 20 : TABLE à TYPE). Texte et observations de F. Abauzit, G. Belot, A. Berthod, M. Blondel, H. Boisse, L. Brunschvicg, Ed. Claparède, M. Drouin, G. Dumas, E. Gilson, J. Hadamard, C. Hémon, O. Karmin, A. Lalande, Ch. Lalo, P. Langevin, X. Léon, E. Leroux, F. Mentré, D. Parodi, L. Prat, C. Ranzoli, L. Robin, F. Roussel, E. Van Biema, C. Webb, Ch. Werner, M. Winter.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1921 : *La finalité du milieu cosmique.* **L.-J. Henderson**, R. Anthony, L. Blaringhem, A. Job, Le P. L. Laberthonnière, A. Lalande, E. Meyerson, D. Parodi, E. Rabaud, D. Roustan.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1921 : *L'intelligence est-elle capable de comprendre ?* **L. Brunschvicg**, A. Cresson, M. Drouin, A. Lalande, E. Le Roy, G. Marcel, E. Meyerson, D. Parodi, L. Robin, D. Roustan, L. Weber.

SÉANCE DU 12 MAI 1921 : *Les plus récentes applications de la méthode interférentielle.* **A. Michelson.**

SÉANCE DU 23 JUIN 1921 : *Liberté et langage.* **L. Weber**, G. Belot, A. Berthod, A. Lalande, M. Mauss, D. Parodi, D. Roustan.

SÉANCE DU 3 JUIN 1921 : *Les formes du langage et les formes de la pensée.* **F. Brunot**, G. Beaulavon, H. Delacroix, P. Desjardins, A. Lalande, H. Piéron.

Vingt-deuxième Année (1922).

SÉANCE DU 26 JANVIER 1922 : *Des applications philosophiques du « Behaviorism ».* **R.-B. Perry**, G. Beaulavon, G. Belot, M. Drouin, A. Lalande, R. Lenoir, D. Parodi, H. Piéron.

Vocabulaire philosophique (fasc. 21 : U à Z[1]). Texte et observations de MM. Frank Abauzit, G. Beaulavon, G. Belot, J. Benrubi, R. Berthelot, M. Blondel, E. Bréhier, L. Boisse, L. Brunschvicg, Ed. Claparède, A. Cresson, G. Davy, M. Dorolle, E. Gilson, E. Goblot, J. Hadamard, E. Halévy, C. Hémon, Th. de Laguna, A. Lalande, Ch. Lalo, X. Léon, F. Mentré, D. Parodi, F. Pécaut, C. Ranzoli, P. Tisserand, F. Tönnies, E. Van Biema, C. Webb, L. Weber, Ch. Werner, M. Winter.

Séance du 6 avril 1922 : *La théorie de la relativité.* **A. Einstein**, J. Becquerel, H. Bergson, L. Brunschvicg, E. Cartan, J. Hadamard, P. Langevin, E. Le Roy, X. Léon, P. Lévy, E. Meyerson, P. Painlevé, J. Perrin, H. Piéron.

Séance du 18 mai 1922 : *Essai d'une nouvelle théorie des relations psychologiques et sociales.* **Mme Vera Strasser**, Ch. Andler, H. Delacroix, G. Dumas.

Séance du 30 novembre 1922 : *Le progrès du langage.* **J. Vendryès**, Lord Ashbourne, P. Boyer, H. Delacroix, Grappin, E. Halévy, A. Lalande, M. Mauss, A. Meillet.

Vingt-troisième Année (1923).

Séance du 18 janvier 1923 : *Le cerveau, l'âme et la conscience.* **R.-W. Sellars**, L. Brunschvicg, A. Lalande, D. Parodi.

Séance du 15 février 1923 : *La mentalité primitive.* **L. Lévy-Bruhl**, Lord Ashbourne, G. Belot, P. Fauconnet, E. Gilson, R. Lenoir, M. Mauss, D. Parodi, L. Weber.

Séance du 3 mai 1923 : *Vocabulaire philosophique.* Lettre A (fasc. 1 et 2, seconde édition). Texte revisé et complété par **A. Lalande**. Observations et corrections par L. Couturat, V. Egger, O. Karmin, J. Lachelier, F. Rauh, P. Tannery, et par Ch. Andler, G. Beaulavon, G. Belot, M. Bernès, R. Berthelot, A. Berthod, M. Blondel, L. Boisse, L. Brunschvicg, G. Dumas, P. Fauconnet, E. Gilson, L. Herr, Pierre Janet, Le P. L. Laberthonnière, Th. de Laguna, X. Léon, E. Leroux, E. Meyerson, H. Piéron, L. Prat, L. Robin, E. Van Biéma, C. Webb, L. Weber, Ch. Werner.

Séance du 31 mai 1923 : *Histoire et philosophie.* **L. Brunschvicg**, G. Beaulavon, D. Parodi, L. Weber.

Vingt-quatrième Année (1924).

Séance du 28 février 1924 : *Les fondements du socialisme.* **A. Aftalion**, G. Belot, E. Halévy, A. Landry, R. Lenoir, M. Mauss, D. Parodi, G. Rodrigues.

Séance du 19 juin 1924 (numéro exceptionnel, double fascicule) : *Le centenaire de la mort de Maine de Biran.* **L. Brunschvicg**, allocution ; **P. Tisserand**, *La fécondité des idées philosophiques de Maine de Biran* ; **H. Delacroix**, *Maine de Biran et l'École médico-psychologique* ; chanoine **Mayjonade**, *L'évolution religieuse de Maine de Biran* ; **V. Delbos**, *Vue et conclusion d'ensemble sur la philosophie de Maine de Biran* ; **R. Lenoir**, *La philosophie des Beaux-Arts chez Maine de Biran.*

1. Le *Vocabulaire de la Société de Philosophie*, augmenté d'un supplément, a été réuni en deux volumes in-8o à la Librairie Félix Alcan, 2e édition, 1928.

Séance du 27 décembre 1924 : *La crise de la loi et du contrat; ses manifestations, ses remèdes.* **G. Morin**, G. Aillet, G. Davy, L. Lévy-Bruhl, D. Parodi, F. Pécaut, E. Perrot, Ch. Rist, G. Rodrigues.

Projet d'un commentaire historique du Discours de la Méthode. **E. Gilson**, G. Beaulavon, Le P. L. Laberthonnière, A. Lalande, L. Robin, G. Rodrigues.

Vingt-cinquième Année (1925).

Séance du 7 février 1925 : *Célébration du centenaire de la mort de Saint-Simon.* **C. Bouglé** et **Élie Halévy**, R. Berthelot, G. Guy-Grand, R. Lenoir, M. Leroy, M. Mauss, J. de Pange, A. Pereire, Ch. Rist.

Séance du 2 mai 1925 : *Saint Jean de la Croix et le problème de la valeur noétique de l'Expérience mystique.* **J. Baruzi**, M. Blondel, H. Delacroix, Le P. L. Laberthonnière, R. Lenoir, E. Le Roy.

Séance du 26 décembre 1925 : *La théorie de la stérilité de la conscience dans la philosophie américaine et anglaise.* **A. Lovejoy**, L. Brunschvicg, A. Cresson, R. Lenoir, D. Parodi, D. Roustan, J. Wahl.

Vingt-sixième Année (1926).

Séance du 13 février 1926 : *Les conditions d'existence de l'enseignement supérieur de la philosophie.* **L. Brunschvicg**, Lettres : G. Belot, M. Blondel, C. Bouglé, B. Bourdon, H. Carteron, J. Chevalier, G. Davy. L. Foucault, E. Leroux, D. Parodi, H. Piéron, G. Poyer, M. Pradines, J. Wahl. Discussion, H. Delacroix, E. Gilson, R. Hubert, A. Lalande, J. Laporte, R. Lenoir, G. Lyon, A. Rivaud, L. Robin.

Séance du 5 juin 1926 : *La structure psychologique et la fonction logique de l'image.* **Dr R. Eisler**, A. Lalande, R. Lenoir.

Séance du 27 novembre 1926 : *Évolution par mosaïque.* **L. Blaringhem**, R. Berthelot, R. Lenoir.

Vingt-septième Année (1927).

Séance du 29 janvier 1927 : *L'axiomatique logique et le principe du tiers exclu.* **A. Reymond**, L. Brunschvicg, R. Lenoir, P. Lévy.

Séance du 26 février 1927 : *Commémoration du deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Spinoza.* Présidence de M. **P. Valéry**. Lettres de M. **H. Bergson** et de Sir **Fr. Pollock**. Communications de MM. **L. Brunschvicg**, le Dr **Carl Gebhardt**, le Prof. **Adólfo Ravà**.

Séance du 1er décembre 1927 : *L'induction.* **M. Dorolle**, P. Cesari, A. Cresson, D. Parodi, Lettre de A. Darbon.

Séance du 26 décembre 1927 : *L'ordre coopératif.* **Bernard Lavergne**, Ch. Andler, G. Belot, A. Berthod, M. Croiset, E. Halévy, G. Lévy, W. Oualid, R. Picard, G. Rodrigues.

L'Éditeur-gérant : Max Leclerc.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Bulletin

de la

Société française de Philosophie

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

Séance du 26 février 1928.

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE PÉNALE?

M. Léo Polak, *professeur de philosophie du droit à l'Université de Leyde, président de la Société de Philosophie d'Amsterdam, présente à la Société Française de Philosophie les considérations suivantes :*

Tout comprendre est loin d'être *tout pardonner. Tout comprendre* est *pardonner* tout ce qui n'est pas « imputable ». Quoique nous rejetions l'idée du « libre arbitre » soutenue par l'indéterminisme, le déterminisme bien compris, c'est-à-dire affranchi de conceptions mécanistes ou fatalistes, maintient aussi bien que l'indéterminisme l'imputabilité, la culpabilité et la responsabilité personnelles. Nous pourrons donc écarter cette épineuse question préalable, tout prêt à y revenir lors de la discussion.

Mais, même si on admet ces concepts dits « classiques », la peine, comme *rétribution* au moyen de souffrances, n'est-elle pas vaine, à la fois irrationnelle et immorale? Tout mal ou toute douleur infligés à titre de *rémunération* n'apportent-ils pas une nouvelle souffrance, un nouveau mal, sans anéantir en rien le mal



Bulletin

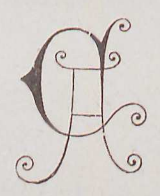
de la

Société française de Philosophie

Administrateur :
M. XAVIER LÉON

Secrétaire général :
M. ANDRÉ LALANDE

PREMIÈRE ANNÉE — 1901



Librairie Armand Colin

5, rue de Mézières, Paris

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE PHILOSOPHIE

Séance du 7 Février 1901.

A LA SORBONNE, SALLE D'EXAMENS N° 1.

M. Xavier Léon ayant donné lecture des statuts provisoires et du règlement intérieur aux membres fondateurs de la Société qui les ont approuvés à l'unanimité, il a été procédé à l'élection du Bureau dans la forme prescrite par les statuts.

Ont été élus à l'unanimité des membres présents :

Administrateur :

M. XAVIER LÉON, Directeur de la *Revue de Métaphysique et de Morale*.

Secrétaire général :

M. ANDRÉ LALANDE, Professeur au lycée Michelet.

Trésorier-archiviste :

M. ÉLIE HALÉVY, Professeur à l'École des Sciences Politiques.

Secrétaires des séances :

MM. GUSTAVE BELOT, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, professeur au lycée Louis-le-Grand.

LOUIS COUTURAT, Professeur de Faculté en congé.

VICTOR DELBOS, Professeur au lycée Henri IV.

LOUIS WEBER.

M. Xavier Léon a ensuite prononcé quelques paroles pour exposer l'objet et le but de la Société :

Allocution de M. Xavier Léon.

« Mon premier mot en entrant ici doit être une parole de remerciement, pour nos maîtres d'abord qui, dans cette nouvelle entreprise, nous ont donné une fois de plus, avec les encouragements d'une sympathie qui nous est si précieuse, l'appui de leurs conseils et de leur expérience; pour nos amis aussi dont le dévouement vraiment infatigable, dont l'ardeur jamais lassée ont rendu possible la constitution de cette société et sont, pour l'avenir, le meilleur gage et la meilleure garantie de son succès; enfin et tout particulièrement pour M. Gréard qui a répondu avec autant d'empressement que de bienveillance à l'appel que je lui avais adressé au nom des fondateurs de la Société, et auquel celle-ci devra, il me semble, avec ce local et avec l'autorisation de siéger à la Sorbonne, comme un surcroît d'autorité.

« Ce premier et très agréable devoir une fois rempli, permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, quelles ont été les origines de la Société que nous venons de fonder.

« Elle est née au lendemain du *Congrès international de Philosophie*, et nous est apparue comme sa consécration.

« A ce Congrès, M. Lalande a développé l'idée qu'il avait exposée déjà dans un article publié par la *Revue* en septembre 1898, tendant à fixer le langage philosophique. D'accord avec M. Couturat qui s'occupait d'une question voisine, celle d'une langue internationale, il proposait la constitution d'une petite société de savants et de philosophes, chargée de travailler à la réalisation de ce double projet, pour lequel il avait reçu un certain nombre d'adhésions.

« De mon côté, j'avais été frappé au Congrès, comme la plupart de nos amis qui ont assisté aux séances, de l'intérêt vraiment très grand qu'avaient présenté les discussions, et nous avions tous acquis la conviction qu'il serait possible d'obtenir des résultats plus importants encore et de travailler plus efficacement aux progrès des sciences philosophiques par l'entente et la réunion régulière des savants et des philosophes, par leur collaboration méthodique et suivie; dès la fin d'août je pensais donc — et je m'en ouvrais à quelques amis — à la création d'une Société de Philosophie qui poursuivrait sous une forme nouvelle et sur un nouveau terrain l'œuvre

entreprise, il y a plus de huit ans, par la *Revue* : constitution d'un centre, d'un foyer spirituel pour tous ceux qui se réclament de la Raison; rapprochement de plus en plus étroit et sans doute de plus en plus fécond des savants et des philosophes; discussion des problèmes les plus essentiels de la pensée et de l'action dans cet esprit de réflexion absolument libre et absolument sincère qui, à défaut de l'unité de doctrine, ou plutôt au milieu même de la diversité des doctrines et des opinions philosophiques, est le lien qui unit dans une même attitude les différents représentants de la pensée contemporaine; défense de la philosophie dans tous les ordres de l'Enseignement; organisation des futurs Congrès.

« J'ai pensé qu'à cette œuvre, qui est particulièrement la nôtre, nous rattacherions très utilement l'intéressante tentative de M. Lalande et j'ai obtenu facilement, avec son consentement sur ce point, son adhésion à la Société future.

« Telles ont été les origines de notre Société. Pour la constituer une question se posait : Devait-elle être ouverte ou fermée? Après y avoir beaucoup réfléchi avec nos maîtres et nos amis, nous avons cru qu'il était essentiel au succès de notre entreprise, conformément d'ailleurs à une tradition presque constante pour les associations de ce genre, que notre Société fût fermée; je n'insiste pas sur les raisons qui nous ont décidés et que vous avez déjà pressenties; je me borne à cette remarque qu'en philosophie plus que partout ailleurs on aurait à redouter, en ouvrant au public une société comme celle-ci, des discussions oiseuses ou même parfois extravagantes.

« Une fois admis le principe de la fermeture, nous nous sommes adressés tout d'abord aux membres de la section de Philosophie de l'Institut, aux professeurs de philosophie du Collège de France, de la Sorbonne, de l'École Normale, enfin aux professeurs ou philosophes de Paris ayant collaboré à la *Revue*; nous avons fait ce choix, non pas dans un esprit d'exclusivisme qui est très loin de notre pensée et de nos habitudes, mais parce qu'il nous paraissait essentiel que les fondateurs de la Société fussent aussi ceux qui, par leur concours à la *Revue* ou au *Congrès*, ont témoigné librement et délibérément de leur attachement aux idées dont s'est inspirée la Société, et par là même ont affirmé cette communauté d'esprit et de méthode, condition de tout travail collectif fécond et durable. D'ailleurs, je m'empresse de l'ajouter, nous ne vous proposons pas de clore dès à présent la Société qui compte aujourd'hui déjà 44 membres; nous vous demandons de réserver encore 16 places pour nous permettre d'y

introduire dans l'avenir ceux que cette première sélection nous a forcés d'éliminer et auxquels il suffira d'exprimer un simple désir pour que nous nous empressions de les admettre parmi nous; heureux d'obtenir ainsi des concours précieux dont nous nous sommes provisoirement privés, mais dont nous sommes les premiers à regretter l'absence, toute passagère, du moins nous le souhaitons vivement.

« C'est dans cette pensée, Messieurs, que nous avons fait appel à vos bonnes volontés, avec la confiance qu'elles ne nous feront pas défaut pour travailler avec nous à fonder cette société de l'Amitié vraie, dont notre éminent et très cher maître, M. Boutroux, parlait, dans son Discours d'ouverture du *Congrès international de Philosophie*, avec son ordinaire élévation de pensée, disant, permettez-moi de vous rappeler ses fortes paroles :

« Lorsque des personnes qui se croient étrangères les unes aux « autres s'efforcent en commun à réaliser quelque grand objet, leurs « volontés se mêlent et deviennent une même volonté, et leurs « cœurs s'emplissent d'un sentiment d'estime et de bienveillance « mutuelles. Et cette amitié est la vraie, parce qu'elle ne commande « à personne de renoncer à être lui-même et à se développer sui- « vant son génie et sa destinée; mais elle nous fait jouir de l'activité « d'autrui comme de notre activité propre, par la considération des « services que les uns et les autres rendent à la cause commune. »

M. André Lalande a ensuite exposé les raisons qui lui paraissent rendre nécessaire pour l'utilité scientifique et morale de la philosophie, le travail de critique verbale et la constatation des idées sur lesquelles il existe un accord entre tous les hommes compétents. Il a montré que bien des préjugés contre la philosophie pourraient être évités si ceux qui la cultivent se montraient moins soucieux de talent personnel, et s'efforçaient simplement de déterminer en quoi leur pensée, librement formée, s'accorde avec la pensée des autres. Il a opposé enfin cette constatation de fait, qui fortifie la convergence spontanée des esprits en la rendant consciente et facilement communicable, à la fausse unité que les orthodoxies d'église ou d'école ont plusieurs fois essayé d'imposer du dehors, et par conséquent sans efficacité.

Séance du 28 Mars 1901 [1].

DE LA
VALEUR OBJECTIVE DES LOIS PHYSIQUES

La discussion devait porter *exclusivement* sur les thèses suivantes soutenues par M. Le Roy :

I. — Les faits que les lois doivent relier, dans la mesure où ils sont des faits *scientifiques* et non pas de simples faits *bruts*, sont *faits* par le savant, pour autant que le permettent les décrets antérieurs du sens commun.

II. — Les lois elles-mêmes sont, ou des définitions conventionnelles, ou des recettes pratiques :

1° Comme définitions dogmatiques, et comme telles seulement, elles peuvent être *générales* et *rigoureuses*; mais du même coup elles cessent d'être à proprement parler *vérifiables*.

2° Comme recettes pratiques, elles ne sont pas *vraies*, mais *efficaces*; elles concernent moins notre *connaissance* que notre *action*; elles nous permettent de *capter* l'ordre de la nature plutôt qu'elles ne nous le *découvrent*.

III. — Les résultats de la science positive sont contingents (au point de vue de la *connaissance*) :

1° Parce qu'ils reposent sur des principes de sens commun, sans lesquels notamment les définitions fondamentales forment de purs cercles vicieux.

1. Étaient présents à cette séance : MM. Belot, Bergson, Bernès, Brunschvicg, Buisson, Couturat, Darlu, Dunan, Evellin, Hadamard, Halévy, Jacob, J. Lachelier, Lalande, X. Léon, Le Roy, Pacaut, Painlevé, Rauh, Sorel, J. Tannery.

Séance du 23 Mai 1901 [1].

PROPOSITIONS CONCERNANT L'EMPLOI DE CERTAINS TERMES PHILOSOPHIQUES

(Communication de M. André Lalande.)

Les propositions ci-dessous ne sont formulées en termes normatifs que pour donner une base plus précise aux observations qu'elles comportent, et pour faciliter les distinctions nécessaires quand le cours des discussions fera renaître les équivoques signalées. Il est donc à peine utile d'ajouter qu'il ne s'agit pas de les adopter au vote comme des articles de loi, mais seulement de mettre en lumière, par un examen collectif, les dangers permanents d'erreur ou de malentendu que présente le vocabulaire philosophique. Il faut remarquer, de plus, que distinguer des concepts dont le contenu logique n'est pas le même, ce n'est pas s'interdire d'en reconnaître plus tard la continuité ou même l'identité; mais que cette relation présente une tout autre valeur quand elle succède à une distinction précise des idées que lorsqu'on la perçoit obscurément dans la confusion d'un terme ambigu.

Morale, Éthique, Éthologie.

On désigne sous le nom de *Morale* tantôt la science générale des actions des hommes et des règles qu'ils suivent réellement, c'est-à-dire la connaissance de fait des manières d'agir fréquentes, géné-

1. Étaient présents à cette séance MM. Belot, Bergson, Bernès, Brunschvicg, Buisson, Couturat, Darlu, Delbos, Halévy, Ivanovsky, Lalande, X. Léon, Le Roy, Lévy-Brühl, Mélinand, Pécaut, Rauh, Sorel, J. Tannery.

rales, ou même universelles, — tantôt la recherche des règles suivant lesquelles on juge bon de se conduire, la détermination de ce qui doit être dans l'ordre de l'action. — La première étude répond au problème : « Comment se conduit-on, soit en général, soit dans tel pays ou telle classe? »; la seconde au problème « Comment doit-on se conduire? »; et elle implique l'idée soit d'une perfection plus ou moins grande, soit d'une fin généralement admise dont on cherche les moyens (p. ex. le bonheur), soit d'un impératif catégorique, immanent ou transcendant.

Le mot *Éthique* s'applique, lui aussi, à ces deux significations contraires. Ampère le prend expressément dans le sens de morale descriptive et l'oppose à la morale prescriptive qu'il appelle *Thélésiologie*. Il a le sens opposé dans le nom des Sociétés éthiques, les deux à la fois dans les *Data of Ethics* de Spencer et dans l'*Ethik* de Wundt.

Propositions. Laisser de côté dans l'usage précis le terme *morale*. Désigner par *Éthique* toute recherche de morale contenant l'idée d'un mieux ou d'un plus mal, d'un conseil ou d'un ordre. Désigner par *Éthologie* l'étude descriptive des mœurs. Ce mot peu employé s'applique quelquefois aujourd'hui à la science des caractères, que Wundt propose d'appeler *Charakterologie*.

Il n'y a pas d'obstacle à conserver moralité, immoralité, amoral, dont le sens ne prête pas à l'équivoque.

Déontologie, pris par Bentham dans le sens d'Éthique, serait utilement réservé à l'étude des devoirs propres à une certaine classe d'agents (déontologie médicale, etc).

Remarque. En partant de cette définition, est *bien* ce qui est conforme à la loi morale, et le *Bien* représente d'une manière générale la matière de la finalité éthique.

Normatif.

Mot employé par Wundt (cf. préface de l'Éthique) pour caractériser les sciences ayant pour objet non ce qui est en fait, mais ce qui est conçu comme devant être en droit. Le normatif est l'objet d'un jugement spécial, l'*appréciation*, dont les conditions essentielles sont la pensée et la volonté telles qu'elles existent chez l'homme, et sans entrer dans la question du libre arbitre. Les applications essentielles de ce jugement seront donc 1° la distinction du vrai et du faux, en tant que le vrai est considéré comme une fin vers laquelle

on tend, et le faux comme un échec qu'on redoute ; — 2° la distinction du beau et du laid ; — 3° la distinction du bien et du mal, toujours au même point de vue.

Remarquer le rôle important de cette idée en ce que ces problèmes de finalité sont ce qui donne le plus à la philosophie son caractère propre, et constituent le trait essentiel qui la distingue des autres sciences, purement explicatives.

Propositions. — Généraliser l'usage du mot normatif malgré l'incorrection étymologique, en convenant de ne jamais préjuger par ce mot le caractère soit impératif, soit parénétique, soit optatif des règles considérées.

J'entends par *impératif* ou *prescriptif* le devoir entendu à la manière kantienne ou religieuse (Zwang, Nöthigung, Unterwerfung) ; par *parénétique*, la morale en forme de conseil, subordonnée à une fin que l'on suppose exister chez ceux à qui l'on parle, p. ex. la morale d'Aristote (cf. Brochard, *Rev. Phil.*, I, 1901) ; par *optatif*, la conception d'un idéal que l'on tâche de réaliser et de faire concevoir aux autres, comme un idéal esthétique, par le moyen d'une propagande (p. ex. Union pour l'Action morale).

Individualité, Personnalité morale.

Ces deux termes sont souvent pris comme synonymes pour désigner ce en quoi un être diffère des autres ou quelquefois leur est supérieur. Ils sont employés indifféremment lorsqu'il s'agit de revendiquer les droits de chacun des membres d'une collectivité en face de la tyrannie ou de l'uniformisation artificielle résultant des intérêts collectifs et de l'action de l'autorité. Il arrive aussi, par suite, qu'on les oppose l'un et l'autre à tous les caractères communs entre les hommes, quoique le second soit inséparable d'autre part de l'idée de raison, c'est-à-dire d'idées universelles et nécessaires (au moins dans l'état de choses actuel.) De plus, *individu* désigne encore quelquefois un caractère d'unité substantielle et absolue qu'on attribuerait à l'être vivant ; c'est en ce sens que M. Le Dantec a écrit un ouvrage contre l'*Erreur individualiste*.

Propositions. — Conserver le mot *individu* pour désigner l'unité du genre homme, chien, cheval ou même nation, mais en éliminant le sens métaphysique incriminé qui paraît venir de la fausse étymologie « indivisible matériellement » (Le Dantec, Goblot) ; tandis qu'il s'agit du *genus minimum* indivisible logiquement en espèces.

Entendre exclusivement par *individualité* l'ensemble des caractères physiologiques et psychologiques accidentels par lesquels un être diffère du type commun de son espèce (les goûts, les sentiments, les tempéraments particuliers; les maladies, les infirmités; la trace laissée en chacun par les événements de sa vie et par l'hérédité qui lui est propre, etc.) en un mot tout ce qui n'a ni ne peut avoir de caractère universel;

par *personnalité morale*, cette disposition d'esprit et de caractère qui consiste à se conduire non par l'habitude, la tradition, l'exemple, mais en se rendant compte de ce qu'on fait, en sachant en vue de quel but on le fait, à quel principe on le rattache, et en pouvant expliquer son acte ou sa pensée devant tout homme impartial et intelligent. Cette *personnalité morale*, en tant qu'elle se réalise chez un être individuel, le *distingue* donc, elle aussi, du commun des hommes, mais en un autre sens : non par des déterminations accidentelles, sans caractère moral intrinsèque, ou même comme il arrive souvent, opposées au bien, mais au contraire par la haute réalisation de certaines qualités universelles, c'est-à-dire que tous pourraient développer en eux sans différer nécessairement ni entrer en conflit par ce développement.

Cette distinction est essentielle pour éviter le sophisme qui consiste, au nom de la personnalité morale, à sanctifier le caprice individuel, le culte de nos goûts et de nos sentiments particuliers, le désir naturel de primer et de se singulariser, d'entretenir et de développer son type propre avec toutes ses particularités physiques et mentales; enfin la tendance à subordonner les autres à la satisfaction de nos fins, ou, dans l'espèce humaine, à les déformer par la contrainte pour leur imposer des tendances et des idées qu'ils n'auraient pas réalisées librement. Remarquer que l'expérience montre le caractère général et l'origine biologique de cette disposition, et par conséquent la puissance matérielle du sophisme de confusion qui tend à la justifier.

Individualisme.

On entend par là : 1° la doctrine qui réclame pour chaque homme, en tant que personne morale, la plus grande indépendance possible à l'égard de l'état ou des autres groupes organiques par rapport auxquels il est un membre différencié et relié par interdépendance (voyez ci-dessous : *Solidarité*); — 2° la doctrine qui demande le respect pour toutes les manifestations de l'individualité, ou même qui

présente quelquefois la maximum d'individualité comme un idéal éthique. Elle peut aussi s'appeler évolutionnisme, au sens restreint où l'évolution est définie par la différenciation (Spencer, Höffding).

Le premier sens — qui est en général et sous la réserve des confusions courantes, celui de l'individualisme en matière politique — est précisément ce qui résulte de l'opposition la plus complète à l'apothéose de l'individu dans l'ordre moral. Cet individualisme consiste en effet à revendiquer, en face des contraintes sociales qui faussent le développement *normal* des esprits, les droits qui appartiennent à la *personnalité*, effective ou possible, constituée par chaque citoyen. Il interdit à l'État de différencier profondément le citoyen en en faisant un simple rouage de sa machine, une cellule de son organisme. Il tend donc à l'affranchir, non pour qu'il demeure une unité irréductible aux autres, mais au contraire pour qu'il puisse entrer librement en communication avec eux, ce qui est impossible sans cela. Il refuse de sacrifier ce que nous sommes pour réaliser l'avènement d'un hyperorganisme qui nous absorberait. C'est en ce sens que M. Tarde rapproche justement les idées d'imitation collatérale, d'égalité, de raison et d'individualisme.

Propositions. — Réserver *individualisme* à ce premier sens, bien que le mot soit mal choisi et que *personnalisme* fût plus logique. — Appeler la seconde doctrine *particularisme* (ou mieux *différentisme*, si ce mot peut arriver à se généraliser).

Solidarité.

Terme non seulement équivoque, mais qui désigne deux conceptions antithétiques du rapport moral entre les hommes. Inconvénient d'autant plus grave que, portant avec lui un fort caractère laudatif, il préjuge toujours une valeur éthique supérieure en faveur de la théorie à laquelle on l'applique.

« Admettons-nous qu'au nom de la solidarité chacun de nous doit faire pour autrui autant qu'autrui a fait pour lui? En ce cas c'est la réciprocité des services rendus, c'est la justice commutative, c'est la vieille doctrine économiste toute pure.

« Admettons-nous au contraire qu'au nom de la solidarité il faut écarter toute préoccupation de réciprocité et d'égalité, de doit et avoir, et que tous ceux « qui peuvent » doivent aider tous ceux qui « ne peuvent pas » — alors c'est la loi de charité, qui, elle non plus, n'a rien de nouveau : charité quand on regarde à celui qui

donne, parasitisme quand on regarde à celui qui reçoit. Dès que vous sortez de la mutualité, vous entrez dans la charité ; il n'y a pas de milieu.

« Essayons de sortir d'embarras.

« Il nous semble que nous ne pouvons y arriver qu'en distinguant deux façons de comprendre la solidarité, très opposées, quoique sans cesse confondues.

« L'une — c'est celle des économistes — implique la différenciation croissante des hommes et tend à se réaliser par l'échange. Plus les hommes deviennent différents, plus l'échange est actif — comme l'intensité d'un courant électrique entre les deux pôles d'une pile. Mais l'échange économique ne change pas les conditions primitives des contractants : précisément parce que l'échange se fait valeur égale pour valeur égale, celui qui avait plus avant l'échange a plus après, et celui qui avait moins a moins...

« L'autre façon de comprendre la solidarité implique l'assimilation croissante des hommes et se réalise par l'association. Ce à quoi elle regarde, c'est aux ressemblances qui existent entre les hommes. Elle s'efforce de faire une réalité de ce mot qu'on répète si souvent : nos semblables... Elle les rapproche réellement et pour une longue durée, elle les fait communier dans une même œuvre et une même pensée. Les Universités, lectures, théâtres et concerts populaires, pour ne prendre que cet exemple entre mille, sont cités à bon droit comme une manifestation de la solidarité parce qu'ils rapprochent les hommes de conditions différentes en les rendant semblables pendant les quelques heures où ils ressentent les mêmes émotions, goûtent les mêmes joies et rient ou parfois pleurent ensemble. » (Ch. Gide, *Recherche d'une définition de la solidarité*, Union pour l'action morale, 1900.)

Propositions. Appeler la forme de solidarité naturelle qui résulte du rapport économique et de la division du travail *interdépendance* (les membres et l'estomac) ; réserver le nom de *solidarité* à celle qui unit les hommes dans une même pensée ou une même volonté.

Si cette spécialisation est trop difficile à obtenir dans l'usage courant, prendre comme règle d'ajouter toujours à *solidarité* l'une des deux épithètes *organique* (s'il s'agit de l'interdépendance par division du travail) ou *morale* (s'il s'agit de faire des autres nos semblables).

Devoir.

Dans le sens courant (*Sollen*), tout ce qui est considéré en Éthique comme devant être fait, au nom de quelque principe que ce soit, bonheur, utilité, perfection, ordre divin. C'est ainsi que les utilitaires et les évolutionnistes admettent des devoirs comme les rationalistes, et que l'expression « morale sans obligation » est courante tandis que morale sans devoirs serait difficilement intelligible. — Dans le sens chrétien ou kantien (*Pflicht*), se restreint à l'idée d'un ordre, opposé aux penchants et aux instincts, et exerçant sur eux une autorité et une contrainte (voir ci-dessus *normatif*). Il définit alors ce à quoi l'on est strictement obligé, sous peine de perdre totalement, en ce qui concerne l'acte en question, le caractère de moralité, et suppose qu'il y a encore des normes de perfection éthique au delà des prescriptions rigoureuses qu'il représente. (Faire plus que son devoir. Vous n'avez fait *que* votre devoir.)

Ce second sens est rendu plus important par le fait que les relations sociales positives et définies déterminent des devoirs en ce même sens d'obligation stricte (devoirs professionnels, p. ex).

Propositions. Restreindre le mot *devoir* aux obligations proprement dites, en remarquant toutefois que ce caractère d'obligation peut porter sur des actions possibles à fixer dans leur mesure, ou au contraire non mesurables; ce qui conserve la légitimité d'une distinction entre les devoirs stricts et larges.

Il y a lieu d'observer également que ce caractère d'obligation peut être conçu comme un résultat des rapports sociaux aussi bien que comme un ordre transcendant.

Vertu, Mérite, Valeur morale.

Le premier de ces mots n'a plus qu'un sens historique (ἀρετή d'Aristote, *amour de l'ordre* de Malebranche, *puissance* de Spinoza, vertu de Kant opposée au droit); sinon il est familier et même souvent ironique. N'y aurait-il pas lieu de l'éliminer complètement du langage de l'éthique?

Mérite s'entend en deux sens sur la confusion desquels repose le paradoxe stoïcien du sage supérieur aux dieux : 1° degré de perfection d'un être, mesurée dans l'ordre éthique, c'est-à-dire par sa plus ou moins grande ressemblance avec ce qu'il est conçu comme devant être; ou, ce qui revient au même, par la plus ou moins grande

conformité de ses actes et de ses dispositions avec l'énoncé de la loi morale (au sens théologique, *acquérir des mérites*); — 2° quantité d'effort déployée par un être pour se rapprocher de ce qu'il considère comme ayant une valeur normative (spécialement éthique, mais non pas exclusivement, puisqu'on oppose aussi le mérite d'un élève à son intelligence, etc.).

Ces deux significations ne se confondent pas, même dans l'hypothèse où la loi morale étant purement formelle, il n'y aurait d'autre bien que la bonne volonté : car, même alors, cette bonne volonté pourrait être plus ou moins facile et spontanée dans la complexité d'états de conscience de l'agent moral.

De plus, ce terme s'oppose encore, en dehors de l'éthique, à celui du succès; dans le cas par exemple d'une entreprise bien conduite, mais qui n'a pas réussi. Il se rapproche alors du sens étymologique : ce qui, dans un agent intelligent et volontaire, appelle justement une récompense. Il est cependant impossible de lui donner essentiellement cette signification, attendu que la justice exigeant une compensation à toutes les souffrances en général (E. Goblot, v° *mérite*), il s'écarterait considérablement du second sens, le plus usité et le plus difficile à désigner par un autre terme.

Propositions. Se servir des mots *valeur morale* pour la première signification.

Désigner par *mérite* l'effort extérieur ou intérieur déployé en vue d'une fin normative, en remarquant d'avance : 1° que ce mot en ce sens ne s'oppose plus à *démérite*, d'ailleurs moins usité, et qui représente surtout le contraire de mérite au premier sens, c'est-à-dire la diminution par suite d'un acte déterminé, du degré de valeur morale réalisé dans un agent; 2° qu'on ne préjuge pas ainsi la question de savoir si c'est au *mérite* (ainsi défini) ou à la *valeur morale* qu'il est conforme à l'idéal éthique de réunir le bonheur.

Vie.

Ce mot désigne : 1° l'ensemble du développement d'un être de sa conception à sa mort, et les tendances qui correspondent à ce développement (notamment tendance à la nutrition et à la multiplication indéfinie de son type); — 2° l'ensemble des changements et des progrès que réalise la pensée dans son effort normatif : vie intellectuelle, vie morale. A supposer, comme le veulent les évolution-

nistes, que ces deux ordres de faits aient une racine commune, il n'en reste pas moins qu'actuellement ils sont en opposition sur bien des points et qu'on ne peut par conséquent préjuger de leur identité (opposition de ζωή et βίος dans Aristote. Cf. Tolstoï, *De la vie*, où il appelle la première fausse vie, et la seconde vraie vie. Cette équivoque a déjà donné lieu à un commencement d'explication dans la dernière séance. Je la signale donc brièvement).

Propositions. Ne se servir jamais de ce mot sans ajouter l'une des deux épithètes : vie *organique*; vie *spirituelle*.

Nature.

Quatre significations : 1° L'ensemble de tous les faits actuels et possibles, ou, pour parler avec plus de rigueur, un nom pour le mode en partie connu et en partie inconnu d'après lequel toutes les choses se produisent. En effet, ce mot suggère non pas tant les innombrables détails des phénomènes que la conception de leur manière d'être en tant que formant un tout idéal pour un esprit qui en posséderait une complète connaissance. — 2° Ce qui se produit sans l'action de l'homme ou du moins sans l'action volontaire et intentionnelle de l'homme. — 3° Les intentions de la Nature en tant que personnifiée et considérée comme une volonté finaliste qui tantôt réussit ses œuvres et tantôt y échoue plus ou moins. — 4° Ce qui constitue le propre d'un être par opposition à ses actes ou à ses modifications accidentelles.

L'importance de ces sens multiples vient de la maxime : « Vivre conformément à la nature », et de la place qu'elle a conservé dans l'éthique moderne. « Sitôt qu'on peut dire qu'une manière de penser, de sentir et d'agir est selon la nature, on possède un puissant argument pour prouver qu'elle est bonne... Réciproquement, il suffit de dire qu'une chose est contraire à la nature pour lui opposer une fin de non recevoir, et le mot *contre nature* n'a pas cessé d'être la formule de blâme la plus énergique qui soit dans la langue, etc. » (Stuart Mill, *La Nature*, dans les Essais sur la Religion. Voir tout cet article, d'où sont extraites plusieurs des définitions précédentes et qui analyse, avec les causes de ces apparences éthiques, les conséquences résultant de leur confusion).

Propositions. Appeler ce qu'on nomme nature au premier sens l'*Univers*; — conserver au second sens le nom de Nature, qu'on ne pourrait changer sans se priver d'un terme qui n'a point d'équiva-

lent à cet égard (l'état de nature, l'art et la nature, prosopopée de la nature dans la *Maison du Berger*, etc.); — supprimer le troisième sens qui ne correspond qu'à une hypothèse inconsistante dans son extension la plus grande; et remplacer le mot nature, quand il s'agit de la finalité organique d'un être vivant, par celui de *principe vital*; terme également hypothétique, mais précis et correspondant à des faits déterminés; — enfin employer au dernier sens les termes de *propre* et d'*essence* (sous réserve, naturellement, de savoir si le concept même qu'ils désignent présente une valeur philosophique suffisante).

Des observations qui ont été adressées par écrit à l'auteur au sujet de ces propositions, nous extrayons les critiques et les remarques suivantes.

M. Halévy. — «... Voulez-vous, par la fixation du langage, établir d'une façon définitive, au compte de la philosophie, une somme de vérités acquises (les théories communes que l'on obtiendrait par élimination des hypothèses contradictoires)? ou plus modestement voulez-vous d'une façon provisoire, et dans l'intérêt des professeurs français de philosophie, établir un certain nombre d'opinions actuellement communes à la majorité ou à la grande majorité des professeurs?...

En réalité, vous voulez davantage : vous aspirez à établir entre les philosophes un accord analogue à celui qui existe entre les savants. Croyez-vous donc qu'il existe un lot de vocables qui relèvent de la science, et auquel la science a donné un sens défini, et un autre lot de vocables proprement philosophiques, auxquels il s'agit de donner aujourd'hui, artificiellement, le sens défini que la philosophie ne leur a pas spontanément donné? J'ai peur que la distinction ne soit difficile à établir, et que ce que vous nous demandez aujourd'hui de fixer, ce soit précisément la partie muable des sciences. Les mots *individualisme*, *solidarité* sont des mots dont ne peut se passer le sociologue ni le biologiste lui-même. Vous proposez-vous de demander aux sociologues et aux biologistes une définition précise de ces mots pour l'enseigner aux philosophes? ou bien au contraire pensez-vous faire office de philosophe en enseignant aux savants à employer une « langue bien faite »? De même à fortiori, pour les mots *vie*, *nature*, et pour d'autres que je pourrais citer : *liberté*, *valeur* (vénale et morale), *obligation* (juridique et morale), etc.

Je me demande si, en fin de compte, vous n'en venez pas à vous faire le professeur de grammaire des savants. Et c'est mon objection la plus grave. Reprendre réflexivement, les notions que les savants ont spontanément et maladroitement inventées, les distinguer, les définir, les classer, quel philosophe a fait ou prétendu faire autre chose depuis Platon et Aristote jusqu'à Descartes, Hegel et Auguste Comte lui même? Direz-vous que ceux là concevaient la pensée philosophique en esthètes, qu'il suffisait à chacun de se plaire à lui-même par l'élégance de son système? Mais tous ont voulu fonder, et d'une façon plus ou moins systématique, des *écoles*. Nous appartenons même tous d'une façon plus ou moins lâche, à toutes ces écoles puisque nous parlons tous un peu la langue de Platon, un peu celle d'Aristote, un peu celle de Descartes, de Hegel, de Comte. [Si vous voulez fixer le langage philosophique, vous êtes un philosophe à la manière de tous les philosophes, et votre langage triomphera précisément dans la mesure où le système qu'il implique triomphera.] Je ne demande qu'a être convaincu; mais je doute qu'une ère nouvelle commence pour la philosophie et qu'à l'avenir la méthode des *congrès* ou des *sociétés* puisse jouer un rôle intermédiaire entre les anciennes *écoles* soumises à l'autoritarisme d'un individu, et l'*anarchie* actuelle de l'opinion publique... »

M. Bernès. — « Tous nos efforts doivent tendre à dégager des oppositions apparentes et traditionnelles, la très large part d'idées communes qu'elles nous cachent; et je crois aussi à la possibilité d'une convergence croissante des pensées et des volontés .. Mais j'estime non seulement, comme vous, que l'identité, limite logique de la convergence, ne peut pas être atteinte, mais qu'il n'est pas sans inconvénient d'en donner la formule, et surtout d'exprimer par rapport à cet absolu fictif les degrés dans le relatif qui constituent la réalité, passée ou présente, ou même nos espérances d'avenir.

C'est pour la même raison que je ne suis pas convaincu du tout de la possibilité ou même de l'utilité de formuler des règles, ou de donner des définitions fixes, et d'unifier expressément la langue, en tout ou en partie. Je ne parle pas de la langue spéciale d'une science particulière, ou d'une technique bien délimitée. Celle-là, pour tout ce qui peut-être symbolisé conventionnellement — étant artificiellement défini —, l'unité est possible et se fait, ou même existe déjà. Mais dès qu'il ne peut plus être question de définitions de ce genre, et que les idées et leurs divisions ne sont plus tout à fait de notre invention, ce travail est bien factice; et, même heureusement dirigé,

il risque soit de n'exprimer que des idées vagues ou par trop formelles, soit d'imposer à tous les esprits les conceptions propres à un ou à plusieurs esprits seulement.

Je suis convaincu qu'étant donné notre impuissance à épuiser les notions de cet ordre, et la relativité de nos classifications, cette unification serait surtout l'origine d'oppositions nouvelles; et je me représente aussi le dédain avec lequel quelques-uns traiteraient ceux qui n'useraient pas des signes convenus et n'entreraient pas dans les cadres consacrés. »

M. Brunschvicg. — « En dehors du rationalisme même, y a-t-il moyen d'établir l'accord, par exemple sur l'inconsistance du troisième sens du mot *nature*? Est-ce que l'identification du second et du troisième n'est pas le postulat d'une foule de doctrines naturalistes? Dénoncer ce postulat c'est faire œuvre de philosophe, de dialecticien, non de terminologiste. — Vous distinguez deux doctrines existantes de la *solidarité* : mais croyez-vous que le progrès de la réflexion ne soit pas capable de distinguer encore différentes interprétations de la solidarité organique ou morale? Et alors votre dictionnaire qui était vrai pour les distinctions faites, ne l'est plus pour ce qui nous intéresse le plus, les doctrines qui vont se faire. — Et enfin est-il possible de distinguer radicalement l'*individualisme* (dont la désignation même vous paraît encore imparfaite) et le *particularisme*, alors que c'est le propre de ces notions d'admettre une infinité de nuances particulières, suivant les sociétés et suivant les individus?

En d'autres termes le progrès très réel que vous faites effectuer aux notions philosophiques n'est nullement exclusif de la formation d'autres associations de concepts, qui provoqueront naturellement une nouvelle terminologie; il y aurait un très grand avantage à être d'accord : mais si réellement on n'est pas d'accord sur les idées, je ne crois pas qu'on puisse se mettre d'accord sur les mots, sinon à la surface et sans aller bien loin. »

M. Egger. — « 1° Il est sage de laisser à la *morale* son sens usuel qui est l'agathologie et l'agathotechnie, inséparables. La morale enveloppe l'eudémonique, c'est à dire l'eudaimoniologie et l'eudaimoniotechnie, inséparables, puisque le rapport du bien moral et du bonheur est un des principaux problèmes de la morale, puisque la séparation ou l'opposition de ces deux fins ne peut être posée à l'avance. — Si vous gardez *moral* adjectif, il faut garder *Morale* substantif. *Éthique* est un synonyme pédant de morale... Je condamne

amoral, comme *aperception* à cause de l'équivoque engendrée par l'article élidé.

2° *Normatif*. J'adhère.

3° *Individu*, *personne*. J'adhère et je simplifie : La *personne* c'est l'agent en tant qu'agent, c'est à dire dans ce qui le fait identique à tous les autres agents; *l'individu*, c'est l'agent dans ce qui le fait différent de tous les autres agents, donc unique en son genre.

4° Osez, logiquement, *personnalisme* pour le premier sens et *individualisme* pour le second.

5° Solidarité organique ou naturelle, solidarité morale suffisent.

6° Devoir strict, devoir large, suffisent pour tous les cas; « faire plus que son devoir » signifie « que son devoir strict ».

7° Vertu, vice, sont l'habitude de faire bien, de faire mal en général ou de faire tel bien, tel mal en particulier. — *Mérite* a deux sens : *a*, le *droit* de la personne à un bonheur consécutif et proportionnel a sa bonne activité passée; *b*, la *valeur* morale de la personne à un instant de son existence... L'opposition du mérite et du succès n'est qu'apparente. Si l'effort fait le mérite, le succès dans l'entreprise morale, loin de diminuer le mérite, l'augmente et l'achève : mieux vaut sauver l'homme qui se noie que périr avec lui. C'est le triomphe, c'est l'orgueil qui annulent le mérite. L'effort, c'est l'intention; pas d'intention sans tension vers une fin; tendre, c'est déjà agir, et agir, c'est tendre toujours; l'intention est l'action qui commence; l'intention, même quand elle avorte, c'est l'intention de continuer la tension jusqu'à l'achèvement du projet, et l'intention n'est achevée qu'au moment où l'acte lui-même est achevé, la fin conquise...

8° *Vie*. Excellent, mais vie tout court signifiera toujours vie organique.

9° *Nature*. J'adhère sans réserves. »

DISCUSSION

M. Lalande expose d'abord l'idée générale de sa tentative; il se propose de répondre en même temps aux objections d'ordre général qui lui ont été communiquées par MM. Halévy, Bernès, Brunschvicg. Il prie ses confrères de vouloir bien lui indiquer sur quels points ses idées diffèrent des leurs, ou se trouvent concorder avec elles, ce qui est le seul moyen de mesurer le degré d'entente des philosophes.

... Les résultats que j'espère de cette tentative sont multiples : mais le but prochain en est bien défini. Je voudrais faire avant tout quelque chose de pratique. Je me place au point de vue professionnel et au point de vue social. En tant que professeur, je constate qu'une part considérable de nos leçons est consacrée à des définitions des termes, qui ne sont pas faites de la même manière par les différents ouvrages classiques et par les différents professeurs, lors même qu'ils sont d'accord sur tout l'essentiel, au point de vue des idées. Il se produit ainsi des confusions fréquentes. Les élèves de philosophie sont souvent désorientés s'ils passent d'une classe à l'autre, ou s'ils comparent des cours différents. Où il n'y a que des nuances, ils croient voir des divergences irréductibles. De là le scepticisme à l'égard des idées : tout peut se dire, tout peut s'enseigner, tout peut se prouver. — Même inconvénient aux examens, où souvent les différences de langage troublent le candidat et l'égarent: et par là, chez ceux qui sont habiles, développement d'un certain savoir-faire, indépendant des connaissances et de la réflexion réelle, et qui fait aisément illusion par l'art de jouer avec les mots.

Une seconde raison, tout aussi immédiate et pratique, me paraît réclamer cette revision de notre vocabulaire : l'action sociale que nous devons exercer. Quand la philosophie est un jeu de lettrés et qu'on ne lui demande pas de direction dans la vie, elle peut rester toute individuelle dans son expression et inconsistante d'un esprit à l'autre. Mais aujourd'hui on nous demande des conseils, une doctrine morale à mettre à la base de l'éducation. Et comme nous usons de formules différentes, mal comprises par cela même, et qui semblent en conflit, les adversaires de la philosophie triomphent de cette incohérence, concluent à notre incapacité de guider les esprits ou de les former et se rejettent alors dans la foi religieuse ou dans cet empirisme moral qui consiste à « faire comme tout le monde ». Ceci répond déjà à une des objections qui m'ont été faites : pourquoi ne pas concevoir ce travail comme historique plutôt que dogmatique ? C'est que ce besoin est une chose réelle et présente qu'on ne peut satisfaire avec de l'érudition. Sans doute, il est plus scientifique de faire l'histoire des mots, que de les fixer normativement; mais c'est substituer l'anatomie d'un organe mort à l'exercice d'une fonction vivante.

Enfin à l'égard des savants, nous aurons encore là un rôle à remplir, et qui ne paraît pas secondaire quand on songe au mal

intellectuel résultant du morcellement scientifique par la division du travail. Nous ne serons pas des « professeurs de grammaire » des savants, mais nous avons besoin, pour eux et pour nous, d'être leurs commissionnaires, leurs facteurs; de nourrir toute la partie spéculative de la philosophie, et en même temps de la rendre utile, en en faisant un organe de communications entre les sciences; ce qui suppose évidemment une langue plus commune et plus intelligible pour ceux qui n'en font pas un usage journalier.



Pour que ce soit possible, il faut que nous ayons des idées communes. Je crois qu'il y en a, mais souvent dissimulées par l'état actuel des choses et par l'isolement des philosophes. A l'égard des autres hommes nous faisons masse, nous avons un air de famille dont nous n'avons pas conscience, parce qu'on est toujours entre soi plus frappé des différences que des ressemblances. Le fait même que nous sommes tous un peu Platoniciens, un peu Cartésiens, un peu Hégéliens, sans être pour cela incohérents, montre la possibilité de substituer à des écoles en lutte une sociabilité philosophique plus compréhensive. C'est cette ressemblance dont il faudrait nous rendre compte. Cela suppose que la philosophie est une science? Elle l'est par un certain côté, M. Gourd l'a montré bien solidement au *Congrès de Philosophie* et récemment M. Bergson revendiquait ce titre ici même pour la métaphysique. Mais même en séparant la psychologie et en doutant de la métaphysique, la philosophie a un domaine propre et parfaitement délimité : les sciences normatives. Ces sciences ne se contentent pas d'emprunter le vocabulaire des autres sciences, elles raisonnent sur des concepts qui leur sont propres. On ne peut donc pas admettre que la philosophie soit uniquement la collection des points controversés dans les sciences. Il y a des termes communs, sans doute, mais comme entre toutes les sciences; entre la physique et la chimie, entre la biologie et l'économie politique, entre l'histoire et la géologie. — D'autre part M. Halévy semble croire que le vocabulaire des sciences s'est fixé spontanément et qu'il est par conséquent contraire à l'analogie de fixer volontairement celui de la philosophie. Mais ce n'est pas exact historiquement : ce sont des sociétés et des congrès qui ont déterminé très consciemment, et souvent après de longues discussions, la plus grande part de la terminologie en physique, en chimie, en biologie.



Ce que je propose d'une façon ferme est donc un programme minimum : nous entendre pour l'enseignement et les examens. Si



nous pouvons faire plus, ce sera tout avantage; mais nous pouvons au moins cela.



J'ajouterai d'ailleurs que ce travail est déjà commencé. Il existe en France depuis quelques années le vocabulaire de M. Alexis Bertrand et celui de M. Goblot; en Allemagne, celui de M. Eisler. Aux États-Unis celui de MM. Krauth et Fleming. Je rappellerai de plus les ouvrages et les articles de MM. Eucken, Welby, Tönnies, etc. — Ce sont là des faits, un mouvement général d'idées qui prouve la nécessité du travail en question.

M. Halévy. — M. Lalande a l'intention de tout faire à la fois. Quel sera notre point de vue pour la discussion?

M. Lalande. — Je crois qu'il faut commencer par un travail minimum, de professorat.

M. Halévy. — Très bien! Mais prenons garde que nous serons obligés de nous faire constamment des concessions réciproques.

M. Lalande. — J'ai dit que, pour ces seconds termes, nous pourrons, sinon nous accorder complètement, du moins définir d'abord ce que nous nous accordons en commun, et au delà de ce point préciser nos divergences en les réduisant à un petit nombre de types essentiels.

M. Halévy. — Je prends la notion de propriété : pouvons-nous trouver une définition formelle qui nous mettra tous d'accord?

M. Lalande. — Il me semble que sur ce point nous arriverons facilement à une certaine entente : nous définirons la propriété, *en tant que fait*, comme le Code; nous passerons à la question de savoir quel en est *en droit* le fondement : et ici nous serons sûrement tous d'accord entre philosophes, pour nier que la possession ou le droit de premier occupant soit une justification morale suffisante de la propriété. A partir de là il y aura bifurcation; les uns se rattacheront à la théorie de droit au produit intégral du travail, les autres à la théorie du droit à l'existence. Mais, si nous arrivons à nous limiter à ces deux écoles, ce sera beaucoup.

M. Halévy. — Il est probable qu'ici même nous ne nous mettrions pas d'accord sur le premier point. Est-il sûr que la grande masse des gens qui pensent ne soutiendrait pas encore le droit de premier occupant?

M. Rauh. — La question dévie. Il s'agit de savoir si nous nous entendons sur le sens des *mots*, non sur les théories, sur les affirmations, et leur valeur objective.



M. Lalande. — Pour nous entendre sur les termes, il faut jusqu'à un certain point nous entendre sur les idées.

M. Halévy. — Pouvons-nous définir le mot *propriété* sans discuter le droit de propriété? Croyez-vous qu'on puisse définir ce terme de manière à mettre d'accord un socialiste et un conservateur? Est-ce que la définition formelle n'implique pas déjà la définition des idées?

M. Lalande. — Je puis donner une définition de fait de la propriété, en laissant de côté la question de savoir si la propriété ainsi définie est juste ou injuste.

M. Halévy. — Nous aurions ainsi une définition formelle, à partir de laquelle les divergences commenceraient. Je suis d'accord avec vous sur ce point. Seulement, je vous poserai une question : voulez-vous en venir, par cet accord sur les mots, à un accord sur les doctrines? ou bien cherchez-vous uniquement à préciser nos divergences?

M. Lalande. — L'un et l'autre! Car l'un est la condition de l'autre. J'admets très bien que nous ayons des idées divergentes : mais nous n'avons pas *que* des idées divergentes : le travail que je vous propose, c'est de définir les points sur lesquels nous sommes d'accord, et ceux sur lesquels nous divergeons, pour les réduire aux types essentiels. Ce serait un acheminement vers l'entente.

M. Halévy se défend de vouloir, par une discussion préliminaire trop prolongée, retarder le moment où l'on essaiera de voir expérimentalement si le travail proposé par M. Lalande est praticable. Il se bornera à prier M. Lalande de vouloir bien préciser, encore une fois, l'objet qu'il se propose. Cet objet est-il exclusivement d'ordre professionnel et pratique? L'enseignement de toutes les classes de philosophie va aboutir à des examens communs : il est essentiel que les élèves de tous les professeurs de philosophie, se présentant devant un même juge, parlent une même langue... Et c'est ce que parfois semble dire M. Lalande. Mais il nous propose encore de poursuivre un autre objet : d'arriver à l'unité de croyance par cette collaboration organisée, et il se réfère, pour démontrer la chose possible, aux opinions de philosophes qui diffèrent les uns des autres autant que possible, les uns accordant à la philosophie pour domaine propre les sciences normatives, les autres se ralliant au « positivisme » métaphysique de M. Bergson — position extrêmement *singulière*. Ne vaudrait-il pas mieux, pour la commodité de la discussion tout au moins, se limiter à un point de vue?

M. Lalande. — Je pense qu'il faut commencer par un travail minimum, de professorat.

M. Halévy. — Je soumettrai alors à M. Lalande les objections que m'a paru soulever son article, récemment paru dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* où, à propos de l'enseignement de la morale, il semblait se proposer un objet analogue à celui qu'il poursuit aujourd'hui — philosophique, terminologique et professionel. Le début m'en avait séduit : M. Lalande y proposait une distinction intéressante entre les hypothèses et les théories. Les savants (en optique, par exemple) sont en désaccord sur les hypothèses, et cependant d'accord sur les théories. Il en pourrait être de même en morale : d'accord sur les prescriptions de la morale, nous n'entrerions en désaccord que lorsqu'il s'agirait de les interpréter et de les justifier par une hypothèse métaphysique. Malheureusement cette première partie était suivie d'une seconde partie, dans laquelle, au sujet de certaines notions, singulièrement importantes, M. Lalande avouait l'impossibilité de séparer les hypothèses d'avec les théories. Le problème de l'accord entre philosophes change alors de nature : il cesse de comporter une solution purement philosophique et naturelle, et ne comporte plus qu'une solution professionnelle et arbitraire. Étant donné que nous acceptons d'être professeurs officiels dans un grand État moderne, tel que la France, l'Allemagne et l'Italie, quelles sont, indistinctement, les hypothèses et les théories que cette donnée, imposée du dehors, objet d'un choix arbitraire, doit exclure de notre enseignement.

Je poserais encore, si je ne craignais de retarder le passage à la discussion des articles, une autre question. Je critiquerais, dans les *Propositions* de M. Lalande, non pas précisément le choix un peu irrationnel et arbitraire des mots à définir, mais l'absence d'une méthode générale dans la définition même des mots. M. Lalande, préoccupé de son idée, s'empare ici d'une distinction de sens suggérée par M. Gide dans une conférence, là d'une classification de sens proposée par Stuart Mill dans un essai philosophique. Je voudrais une méthode générale. Par exemple, puisque tous les mots proposés par M. Lalande (ou peut s'en faut) ont une acception scientifique, ou technique, ne conviendrait-il point de partir de là et de voir s'il convient de restreindre à cette acception le sens du mot, ou de l'étendre, suivant des principes à définir? Je reconnais que la même difficulté se présenterait toujours, et que ce choix préalable d'une méthode impliquerait une certaine conception du rapport de la philosophie à la science, ou aux sciences.

M. Lalande. — Je suis d'avis, effectivement, de partir, toutes les

fois qu'on le pourra, de la définition adoptée par les savants, précisément parce qu'elle a ce caractère de communauté que nous cherchons.

M. Ivanovsky. — Votre question est la reprise d'une proposition qui avait été déjà soumise au *Congrès de Philosophie*. J'y suis, pour ma part, très favorable. Je regrette seulement que vous vous borniez à l'étude des termes philosophiques de langue française. Il y aurait un véritable intérêt à faire porter vos travaux sur le vocabulaire philosophique des principales langues européennes, à faire un travail non pas national, mais international. On pourrait par exemple prendre un terme dans une langue, en donner une définition précise, puis indiquer quels sont les synonymes dans les autres langues.

De plus, pour ce qui concerne la limitation du travail, il me semble que si l'on pouvait avoir un vocabulaire précis, qui permettrait au professeur de ne pas recommencer chaque année la définition des termes, cela constituerait un avantage sérieux, et suffisant à justifier le projet. Seulement il faudrait faire porter le travail sur toutes les branches de la philosophie, et ne pas s'en tenir à la seule morale comme l'a fait aujourd'hui M. Lalande. On ne ferait pas une besogne moins utile en précisant les termes qui sont employés en logique, en psychologie, etc.

M. Lalande. — Si j'ai commencé par la morale, c'est parce qu'un mouvement récent a ramené l'intérêt sur les questions de cet ordre, et c'est aussi parce que je me place surtout au point de vue de l'action sociale du philosophe. Mais je ne trouve pas qu'il faille négliger les autres parties de la philosophie. Quant au caractère international que M. Ivanovsky voudrait voir prendre au travail que je propose, je ne suis pas d'avis qu'il faille essayer du premier coup une unification du langage philosophique européen. Nous n'avons pas encore assez de rapports avec les autres pays; il faut d'abord s'entendre sur les termes français, et en communiquer les articles aux sociétés étrangères, analogues à la notre, qui pourront faire le même travail dans leurs pays respectifs, et nous éclairer sur les correspondances ou les chevauchements de termes.

M. Darlu. — C'est surtout pour les étudiants qu'il est nécessaire de faire ce travail; quant à nous, philosophes de métier, notre expérience nous permet de passer assez facilement d'une terminologie à une autre. M. Bergson emploie un vocabulaire assez personnel : je ne pense pas qu'aucun de nous trouve dans ce vocabulaire un

obstacle qui l'empêche de comprendre la doctrine. Il y aurait avantage à faire un vocabulaire pour les classes, à s'en tenir au point de vue professionnel. Nous serons heureusement surpris si nous trouvons ensuite que ce travail nous a rapprochés. Mais, pour ma part, je pense que la philosophie, étant une vue d'ensemble des choses, dépassant l'expérience, exprime nécessairement le point de vue d'une conscience individuelle, et que les idées originales qui enveloppent chaque système ne peuvent s'exprimer par les mêmes mots. Entéléchie, monade, noumène ne sont pas des synonymes.

M. Lalande. — Même si nous nous bornons à faire œuvre d'entente professionnelle, ce sera déjà beaucoup. Pour le reste, je n'essaierai pas de convaincre M. Darlu *à priori*. L'expérience seule peut en démontrer la possibilité. Mais je pense que nous avons tous des points communs, et que nous pouvons nous entendre sur un certain nombre de termes.

M. Couturat. — Je voudrais dire deux mots à propos de ce que nous disait tantôt M. Ivanovsky. Je crois avec lui que le travail ne sera que provisoire, tant qu'il n'aura pas été fait sur plusieurs langues. Il me semble qu'un concept objectif doit être international. Quand le travail en question sera fait, on verra se dévoiler une foule d'association inexactes et de confusions. Par exemple en français, tous les mots en « tion » ont au moins deux sens, l'acte de faire la chose et le résultat de cet acte : la comparaison des vocabulaires pourra servir à dissiper les confusions possibles. Mais seule une langue artificielle pourra corriger complètement et définitivement les défauts des langues naturelles. Par exemple, aux trois sens qu'offre en français le mot « correction » (1° action de corriger; — 2° résultat de cette action; — 3° qualité de ce qui est correct) correspondent en langue espéranto trois mots différents, caractérisés chacun par un suffixe spécial. C'est pourquoi je désire l'adoption d'une langue artificielle internationale, où chaque mot n'aurait qu'un sens.

M. Brunschvicg. — Je voudrais demander à M. Lalande s'il pense tenir compte, dans la définition des termes, de leurs sens historiques et de leurs significations successives dans le vocabulaire des principaux philosophes?

M. Lalande. — Oui, mais d'une façon très limitée. Pour faire œuvre pratique et utile, il faut ne pas nous laisser envahir par l'érudition.

M. Brunschvicg. — N'y aurait-il pas intérêt à insister sur les couples de catégories, sur les mots qui se définissent par opposition avec d'autres mots? Par exemple, le mot « spontané »

prend un sens différent suivant qu'il s'oppose à « réfléchi » ou à « contraint ».

M. Lalande. — Cette méthode est absolument nécessaire, mais elle n'exclut pas la forme d'un dictionnaire : quand des mots se définiront ainsi les uns par les autres, on marquera ces oppositions dans l'article qui concernera l'un de ces mots, par exemple le premier dans l'ordre alphabétique.

M. Mélinand. — Ne pensez-vous pas que si nous fixons un seul sens pour le mot de liberté, par exemple, nous rendrons difficile à un élève l'intelligence d'un passage de Descartes concernant la liberté, après qu'il aura lu sur le même sujet un passage de Leibniz ou de Spinoza. Ainsi, même au point de vue professionnel, la constitution de votre lexique offre des dangers.

M. Lalande. — Il en sera de ce lexique comme de la notation Chevé en musique : elle n'est pas faite pour les partitions d'orchestre, elle facilite les commencements de l'éducation musicale. Le lexique donnera aux élèves de philosophie au moins une clarté relative sur les termes philosophiques.

M. Couturat. — D'ailleurs on vient de dire que chaque article comportera une partie historique.

M. Lalande. — Tout le monde reconnaissant en principe l'utilité de ce travail, nous allons, si vous voulez bien, passer à la discussion des différentes définitions que j'ai proposées.

Les mots dont je vous propose d'abord de préciser la signification sont ceux de morale, d'éthique, d'éthologie. Morale et éthique s'emploient constamment aujourd'hui comme synonymes. Éthologie s'applique quelquefois à la science des caractères; c'est le sens que lui a donné Stuart Mill. Je voudrais attirer votre attention sur ce fait qu'on entend par morale deux choses distinctes : 1° comment se conduit-on, en fait? 2° comment doit-on se conduire? Dans ce deuxième sens la morale est ce que j'appelle la morale normative. Ne devrait-on pas réserver à cette morale normative le nom d'éthique?

M. Belot. — En français, le mot de morale, comme substantif, ne s'emploie jamais que pour désigner la morale normative.

M. Lalande. — Pardon, dans le lexique de M. Marion, je trouve la morale définie ainsi : la science des mœurs et de ce qu'elles devraient être. Il y a donc là deux choses, la morale descriptive et la morale normatie.

M. Belot. — D'accord pour l'adjectif moral et le substantif mora-

liste, mais quand on parle de la morale, c'est toujours comme de la science de ce qu'on devrait faire.

M. Lalande. — A votre sens, il faudrait dire que quiconque se sert du substantif *morale* pour désigner l'étude descriptive des mœurs ne parle pas français.

M. Halévy. — Est-ce qu'on a jamais songé à appeler livre de morale le livre de Tacite, par exemple, sur les mœurs des Germains?

M. Lalande. — Il est très différent, en effet, de faire une œuvre d'histoire ou d'érudition, ou d'établir une morale. Mais déciderons-nous donc que l'emploi du terme de morale dans le premier sens est contraire au génie de notre langue? On le trouve cependant employé avec cette signification chez d'Holbach, dans l'édition française des *Bases de la morale évolutionniste*, etc.

M. Halévy. — Mais c'est que précisément ils donnent ainsi une solution du problème lui-même, dans son fond.

M. Lalande. — Et c'est précisément cette solution des problèmes par la confusion des termes qu'une bonne méthode philosophique doit prévenir.

M. Melinand. — Nous sommes presque tous d'accord pour prendre le terme de morale dans le sens de science normative. Nous avons donc ici le choix entre le terme d'éthique et celui de morale, entre un mot savant et un mot de la langue commune. Je crois que notre choix ne peut être douteux. Nous n'avons aucun intérêt à éloigner de nous les lecteurs qui ne sont pas philosophes; préférons donc le terme courant.

M. Rauh. — D'ailleurs, quand on parle de l'histoire de la morale, on entend bien par là l'histoire des opinions des hommes sur ce qu'ils *devaient* faire. C'est très différent de la science des mœurs.

M. Couturat. — Je préférerais le terme d'éthique. Le substantif morale a en effet pour dérivé le substantif moraliste, qui s'emploie constamment pour désigner ceux qui font l'étude descriptive des mœurs. Une confusion peut naître de là. Et un pareil état de choses serait d'ailleurs impossible à conserver si l'on créait une langue philosophique artificielle, caractérisée par une dérivation régulière.

M. Rauh. — Il faudrait donc trouver un dérivé d'éthique, qui corresponde à moraliste. Dirions-nous un éthicien?

M. Darlu. — Le fait de choisir des vocables savants ne nous interdirait aucunement l'emploi des mots ordinaires. Nous voyons ici la difficulté de l'entreprise que veut accomplir M. Lalande. Nous perdrions beaucoup en perdant le mot de morale, car les mots ont un

bien autre rôle que de désigner des concepts. Ils ont une valeur émotive. En séparant les mots des attaches qu'ils ont dans notre imagination et notre sensibilité, nous appauvririons singulièrement nos moyens d'action. Je me rallierais volontiers au mot d'éthique, dans le sens d'ensemble des règles de la conduite. Mais il faudrait toujours utiliser le mot de morale avec la puissance suggestive qu'il a.

M. Lalande. — Certes, nous ne renoncerons pas à ces mots, car nous ne voulons renoncer ni à l'éloquence, ni à la poésie. Il y a des cas où il faut employer la langue avec toutes ses ressources, toute sa richesse, toute sa résonance. Mais il ne faut pas confondre la rhétorique et la philosophie.

J'arrive au terme *normatif*. Je réunis en lui la morale impérative ou prescriptive, le devoir entendu à la manière kantienne ou religieuse (Zwang, Nöthigung, Unterwerfung); la morale parénétique, ou morale en forme de conseil, subordonnée à une fin que l'on suppose exister chez ceux à qui l'on parle, par exemple la morale d'Aristote (cf. Brochard, *Rev. phil.*, I, 1901); et la morale optative, c'est-à-dire considérée comme un idéal que l'on tâche de réaliser et de faire concevoir aux autres, comme un idéal esthétique, par le moyen d'une propagande (p. ex. Union pour l'Action morale). On m'a fait une objection à propos de la distinction des deux derniers termes. Il me semble pourtant que cette distinction s'impose. M. Séailles, dans son cours de cette année, a distingué de la même manière ceux qui furent des inventeurs en morale sur les moyens de réaliser l'idéal, cet idéal étant connu; et ceux qui ont proposé une formule nouvelle de l'idéal lui-même; par exemple Kant formulant le fameux précepte : respecte la personne humaine. Voilà ce que j'entends par la distinction du parénétique et de l'optatif.

M. Belot. — Il me semble que le mot parénétique n'a pas le sens que lui donne M. Lalande. Il a été inventé par les théologiens pour désigner l'exhortation sentimentale à la moralité. Comme l'entend M. Lalande, il aurait un sens tout différent et répondrait à l'idée d'une morale scientifique. Mais nous sommes alors aux antipodes d'une parénétique morale.

M. Lalande. — Étymologiquement, ce mot veut dire conseil aussi bien qu'exhortation. Il est d'ailleurs employé dans ce sens déjà chez les Stoïciens.

M. Halévy. — Et même antérieurement. Les Socratiques l'employaient déjà de cette manière et l'opposaient alors à dialectique.

M. Darlu. — Je ferai ici une objection qui porte sur le fond même de l'idée de M. Lalande. Quelle que soit la théorie qu'on professe sur le fondement du devoir, tout devoir se présente comme un impératif. Le propre de l'idée kantienne du devoir n'est pas d'être un impératif, mais un impératif catégorique.

M. Rauh. — Il y a du vrai dans la distinction indiquée par M. Lalande, mais les termes ne sont pas très bien choisis. La morale peut agir comme un impératif, comme un idéal esthétique ou comme une vérité.

M. Brunschvicg. — Si nous adoptions la distinction de M. Lalande, la langue commune nous fournit trois termes excellents qu'il emploie lui-même; pourquoi les rejeter? ce sont les mots de devoir, de conseil et d'idéal.

M. Lalande. — Le mot de conseil surtout est trop vague. Il n'indique pas que le but est trouvé, et qu'on n'a plus qu'à chercher les moyens.

M. Delbos. — Pourquoi n'adopterions-nous pas celui de persuasif, qui est proposé par M. Fouillée?

M. Halévy. — Je demande que l'on supprime le troisième terme : c'est un cas trop particulier pour qu'on en tienne compte ici.

M. Couturat. — A quoi bon employer le mot parénétique? Les fins peuvent toujours se désigner sous deux rubriques, l'optatif et l'impératif. Nous n'avons pas à considérer les moyens.

M. Belot. — Pourquoi réserver le mot d'impératif ou de prescriptif à un certain nombre de morales très spéciales (morales théologiques ou morale kantienne). Il ne me semble pas que tel ou tel système ait le droit de monopoliser un concept comme celui-là. La notion d'obligation ne fait pas partie intégrante de la morale kantienne ou des morales théologiques.

M. Darlu. — J'insiste pour la suppression totale de cette distinction entre les morales qui sont impératives et celles qui ne le sont pas. Quand on s'adresse à des enfants, c'est toujours comme un impératif qu'on leur présente le devoir.

M. Couturat. — Toute prescription morale se traduit toujours par un impératif; mais cela ne veut pas dire que philosophiquement elle soit impérative.

M. Brochard prétend que jusqu'à Kant on ne trouve pas en philosophie cette idée d'obligation. Elle est étrangère à la morale antique.

M. Belot. — Peut-être vaudrait-il mieux employer le mot de commandement.

M. LALANDE. — Je crois que sous les noms d'impératif catégorique — hypothétique — optatif — il y a trois idées distinctes.

M. DARLU. — Mais la recherche d'un nouvel idéal, c'est l'affaire du penseur; elle n'est pas comprise dans les règles de la conduite.

M. RAUH. — M. Lalande pense que Kant a admis une sorte de relation que les anciens n'admettaient pas. Ne peut-on la désigner par ce mot d'impératif? Il s'agit, non de la recherche d'un nouvel idéal, mais de la façon dont l'idéal agit sur nous.

M. LALANDE. — Prenons la prescription : tu ne tueras point. Voilà une proposition normative. Je puis en entendre la normativité en trois sens : 1° Dieu a dit : Tu ne tueras point — 2° si tu veux être heureux (et tu ne peux manquer de le vouloir), il ne faut pas tuer — 3° je reconnais que celui qui tue diminue sa perfection. Voilà les trois systèmes, qui ont pour postulat commun ce que désigne le terme *normatif* et qui divergent ensuite dans le fondement donné à ce caractère.

M. DARLU. — Mais vous nous proposez une classification des systèmes de morale.

M. LALANDE. — Oui, pour en marquer le caractère commun.

M. DARLU. — Mais alors, pourquoi réduire à trois systèmes les innombrables systèmes de morale? Vous donnez une prépondérance démesurée au seul système kantien.

M. LALANDE. — Il y a, avec Kant, toute la tradition théologique et religieuse.

M. DARLU. Il y a bien autre chose dans la tradition religieuse que dans Kant.

M. LALANDE. — Sans doute, mais ils ont en commun cette notion de commandement. D'ailleurs, nous ne pouvons pas discuter actuellement cette question d'histoire.

M. HALÉVY. — Je pense, comme M. Darlu, qu'au fond de la distinction en trois parties proposée par M. Lalande, il y a une réminiscence de la distinction kantienne entre les impératifs *hypothétique* et *catégorique*. Mais alors, pourquoi un troisième terme? C'est sans doute une aspiration naturelle du moraliste, de *désirer* connaître le bien, comme du savant de *désirer* connaître le vrai. Cette troisième subdivision n'en est pas moins trop inattendue et trop spéciale pour forcer l'adhésion de tous les philosophes. On conçoit trente ou quarante autres subdivisions du domaine de la morale, tout aussi légitimes.

M. LALANDE. — Mais il faut montrer le sens précis et commun du

mot normatif en faisant voir quelles sont les espèces principales dont il est le genre.

M. Darlu. — Ce qui caractérise un mot, c'est sa compréhension bien plus que son extension. Vous appelez normatif ce que nous appelons devoir. Mais est-il nécessaire d'indiquer les différentes espèces de normes que les philosophes peuvent distinguer?

M. Lalande. — Il faudra toujours en venir à ces distinctions : elles existent; toute la question est de savoir s'il vaut mieux admettre trois groupes essentiels, ou deux, ou un plus grand nombre.

M. Ivanovsky. — Le mot d'éthologie est-il identique pour vous à celui de charaktérologie?

M. Lalande. — Au contraire; Stuart Mill et Wundt emploient ces deux termes pour désigner une même chose ; mais je propose de réserver pour la description des mœurs le terme d'éthologie.

M. Ivanovsky. — Stuart Mill, par éthologie, entend une psychologie concrète; c'est à cette science qu'il faut laisser le mot d'éthologie; je ne crois pas qu'on puisse nommer éthologie une science descriptive. Ne pourrait-on trouver un mot pour l'étude descriptive des mœurs?

M. Lalande. — Je ne vois pas d'inconvénient à modifier ce terme : *éthographie*, par exemple, me semblerait convenable.

M. Couturat. — Il y aurait intérêt, en effet, à ne pas se servir de la terminaison *ogie*.

M. Lalande. — Adoptons en principe la terminaison *graphie* pour les sciences descriptives, et le mot éthographie pour celle qui nous occupe en ce moment.

M. Bergson s'excuse d'interrompre la discussion. Il voudrait, avant que la séance prenne fin, présenter une observation générale relative à l'entreprise de M. Lalande. On a raison de chercher à définir les termes dont on fait usage. Mais les exemples apportés par M. Lalande sont tous empruntés ou à la métaphysique ou à la morale. Or c'est là que le travail de fixation du sens des mots est le plus difficile. C'est même là qu'il peut présenter de graves inconvénients. Est-il utile d'arrêter définitivement la signification des termes là où les idées sont encore flottantes? Peut-on fixer le sens du mot quand on discute encore sur la nature de la chose? Doit-on poser des définitions de mots qui seront nécessairement des solutions anticipées, et l'indécision du sens d'un mot n'a-t-elle pas quelquefois pour avantage de rappeler que la question reste ouverte? Il y a, en méta-

physique et en morale, des mots qui sont et doivent n'être, pour le moment, que des énoncés de problèmes.

M. Lalande. — L'énoncé d'un problème peut rester un énoncé, et comporter néanmoins une précision parfaite. Le vague présente au contraire l'inconvénient de faciliter des solutions illusoires, et par là d'alimenter indéfiniment les discussions.

M. Bergson. — Je prends un exemple. M. Lalande a distingué quatre significations différentes du mot « nature ». Il les a d'ailleurs définies avec beaucoup de précision et d'ingéniosité. Mais je me demande si le mot « nature », prononcé à l'oreille d'un philosophe, n'évoque pas une série continue d'idées plus ou moins finement nuancées, toute une gamme de significations possibles, et s'il y a intérêt à diminuer cette richesse, à choisir et à ne retenir, le long de cette continuité, que quatre points entre lesquels il reste une foule de positions intermédiaires.

Celui qui adoptera une position intermédiaire sera donc obligé de chercher un nouveau mot? Pourtant la chose dont il parle, et dont il prétend apporter, lui aussi, une définition précise, est celle que tout le monde appelle nature.

Vouloir définir, uue fois pour toutes, les sens possibles d'un mot comme celui-là, c'est procéder comme si la pensée philosophique était fixée, comme si philosopher consistait à *choisir* entre des concepts tout faits. Or philosopher consiste le plus souvent non pas à opter entre des concepts, mais à en créer.

Encore une fois, je n'élève pas une objection de principe contre l'entreprise de M. Lalande. Je dis seulement qu'elle me paraît plus aisément réalisable, et plus utile aussi, dans cette partie de la philosophie où les termes ont un contenu empirique tout à fait déterminé : je veux parler de la psychologie.

M. Lalande. — Je suis également d'avis que le travail est plus facile en psychologie que partout ailleurs. Mais en ce qui concerne des mots comme *nature*, la distinction n'est pas impossible, malgré la continuité signalée, et qui me paraît très réelle. Mais comme cette continuité a pour effet de nous conduire par degrés insensibles d'une certaine signification (p. ex. la nature-univers) à une autre signification diamétralement opposée (p. ex. la nature opposée à la réflexion), il est nécessaire de marquer ces positions extrêmes de la même façon qu'on marque sur une carte le nord et le sud, sans supprimer par là toutes les directions intermédiaires qui les relient. En l'absence de cette précaution, on est sans cesse exposé à ces

sophismes courants, si journaliers, si actifs dans les questions morales et sociales, et qui consistent à justifier les choses en disant qu'elles sont conformes à la nature.

M. Bergson. — Il y a des sophismes qui ne trompent personne parmi les philosophes.

M. Lalande. — Mais nous ne travaillons pas pour les philosophes, en tant que créateurs : s'il en était ainsi, ce serait la plus grande folie que de fixer le sens des termes. Il s'agit de ceux qui directetement ou indirectement subissent l'influence de la philosophie ou font appel à ses concepts.

M. Rauh. — Je crois que M. Bergson a en effet signalé un danger. Souvent lorsqu'un penseur semble confondre les sens des mots, c'est qu'il a trouvé une analogie entre deux concepts différents : ce n'est pas une confusion, c'est une découverte. Dans le mot vie, il y a peut-être quelque chose de ce genre. Si c'est là un danger il faut que les inventeurs fassent de leur mieux pour éviter ces confusions apparentes. Ici, on pourrait donner à la vie spirituelle un certain nom, à l'autre vie un autre nom, puis dire ensuite pour quelle analogie on les désignera par le même mot quand on voudra aller plus vite.

M. Couturat. — Il a été entendu que nous ne voulons pas fixer le vocabulaire une fois pour toutes. Il n'y a pas de danger à craindre; nous n'empêcherons aucun génie inventif de faire un nouveau système. Notre vocabulaire aura un avantage : il empêchera certaines synthèses et épargnera aux chercheurs l'illusion d'accepter comme des jugements analytiques des jugements qui sont en réalité synthétiques.

M. le Roy. — Au spectre continu vous voulez substituer une série de raies.

M. Lalande. — Sans doute, mais c'est la méthode même. L'étude des raies a été plus féconde que celle des couleurs continues.

M. Ivanovsky. — Pour bien concevoir la signification changeante, glissante, des mots, il faut la comparer avec un système stable. On peut faire des découvertes quand on a une base stable. Il faut toujours préciser pour marcher en avant.

M. Darlu. — Je crois qu'on laisse, dans la réponse de M. Bergson, échapper ceci : Pouvons-nous faire le travail de circonscription du sens des mots indifféremment à propos de tous les mots de la langue philosophique? La philosophie a quelque chose de scientifique et quelque chose aussi de non scientifique. Comment, à un terme d'une compréhension indéfinie, substituer quatre ou même

dix définitions? La réflexion de M. Bergson nous invite à choisir avec beaucoup plus d'attention les termes pour lesquels nous allons essayer d'établir des définitions acceptables : cherchons dans la partie de la philosophie la plus voisine de la science. Il y a des termes, au contraire, dont l'indétermination est nécessaire pour le professeur.

M. Bergson. — Pour le professeur, et aussi pour l'élève. Il y a des idées qui ne gagnent rien pour personne à être enfermées dans des définitions. Quand vous aurez défini quatre positions choisies le long de la série continue des sens qu'on peut donner à un terme métaphysique, ne croyez pas que vous arriverez, en composant ces sens entre eux, à reproduire les idées intermédiaires. Si ces idées sont vraiment philosophiques et suggestives, ce sont des idées simples. Celui qui ne connaîtrait que le jaune et le rouge n'arriverait jamais à imaginer l'orangé, quoiqu'il soit facile, en voyant l'orangé, d'y retrouver du jaune et du rouge. Ainsi il ne faut pas croire qu'en définissant quelques-uns des points de vue possibles sur un objet de la recherche philosophique on donne des indications utiles pour la représentation des points de vue intermédiaires.

M. Lalande. — Quand nous avons un mot comme celui de nature, il est utile d'en faire le tour en s'arrêtant de préférence à certains endroits pour y prendre des points de repère : on évite ainsi de dévier sans s'en apercevoir.

M. Bergson. — Je crois que ceux qui équivoquent sur le mot nature ne sont pas dupes d'un mot; ils se servent d'une certaine dualité de sens pour établir une idée fausse. Y a-t-il réellement avantage à définir une fois pour toutes les sens possibles d'un mot comme le mot nature?

M. Lalande. — Une fois pour toutes, certainement non; mais il faut en reconnaître les sens actuels, avec leurs oppositions; et cela, non pour les philosophes, mais pour la clientèle philosophique : élèves, savants, ouvriers, gens du monde, qui se trompent et que l'on trompe continuellement avec ces équivoques. Cet acte de charité philosophique sera d'ailleurs comme tout acte de charité : nous y gagnerons nous-mêmes.

M. Bergson. — Il reste que j'ai soulevé une question d'ordre à suivre. J'approuve de tout point la tentative de M. Lalande; mais je crois qu'elle aboutira plus aisément, et qu'elle rendra plus de services, si nous commençons par les termes qui ont le plus besoin d'être définis : les termes de psychologie.

En psychologie, il y a des choses pour lesquelles nous n'avons pas

encore de mots, et qu'il serait utile de dénommer. M. Ivanovsky citait tout à l'heure le mot anglais « feeling » qui désigne dans bien des cas « l'immédiatement donné », ce qui est présenté à la conscience dans une intuition simple. Nous n'avons pas de terme équivalent ; il nous en faudrait un. Autre exemple : notre mot « représentation » est un mot équivoque, qui devrait, d'après l'étymologie, ne jamais désigner un objet intellectuel présenté à l'esprit pour la première fois. Il faudrait le réserver aux idées ou aux images qui portent la marque d'un *travail* antérieur effectué par l'esprit. Il y aurait lieu alors d'introduire le mot *présentation* (également employé par la psychologie anglaise) pour désigner d'une manière générale tout ce qui est purement et simplement présenté à l'intelligence. — Je cite ces exemples parce qu'ils me viennent d'abord à l'esprit. Mais on en trouverait sans doute beaucoup d'autres.

M. Sorel. — La psychologie des sentiments est tout indiquée pour commencer.

M. Ivanovski. — Ou plutôt la psychologie de l'intellectuel.

M. Halévy. — Puisque de nouveau se pose la question d'ordre, et puisque les termes dont se servent les philosophes sont très généralement empruntés aux diverses sciences, ne pourrait-on, dans la définition philosophique des termes, suivre l'ordre même des sciences?

M. Bergson. — C'est justement parce que la psychologie est une science spéciale que les termes psychologiques sont, de tous les termes philosophiques, ceux qu'il serait le plus utile et le plus aisé de définir d'abord.

M. Halévy le reconnaît.

M. Lalande. — Les sciences normatives (logique, esthétique, morale) ont aussi le caractère de sciences spéciales. La métaphysique seule pourrait faire exception à cette règle.

M. Bergson. — Peut-être n'y a-t-il pas lieu d'apporter ici une idée trop systématique. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de commencer par tel ou tel chapitre de la psychologie plutôt que par un autre. On peut laisser ici une grande latitude de la recherche. Je dis seulement qu'il y a intérêt à commencer par la psychologie plutôt que par la morale, précisément parce que la morale est une science « normative » et que les termes qu'elle emploie n'ont pas un « contenu empirique » distinct et déterminé, comme les termes psychologiques.

M. Xavier Léon propose de clore la séance, en raison de l'heure,

bien qu'une partie seulement des termes proposés aient été mis en discussion. Il ajoute que d'ailleurs quelques-uns d'entre eux (individualisme, solidarité) seront nécessairement critiqués à nouveau dans la prochaine séance, qui aura pour ordre du jour la *Doctrine politique de la Démocratie*, par M. Henry Michel.

M. André Lalande appuie cette proposition, en faisant observer que les termes présentés avaient surtout pour objet de permettre une discussion de principes, qui a donné tout le résultat qu'on pouvait en attendre.

Le gérant : Maurice Tardieu.

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD.